

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

en bref



Président d'honneur

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield (à gauche), était le président d'honneur du 17e Festival de la crevette, qui s'est ouvert à Matapédia en fin de semaine dernière. On le voit ici en compagnie du président du comité organisateur du festival, M. Patrice Harrison.

La Fête du Canada

SAINT-VALIER — Le comité de la Fête du Canada de Saint-Valier a organisé trois jours de manifestations à l'occasion de la longue fin de semaine de la Confédération, les 28, 29 et 30 juin, en collaboration avec l'organisation des loisirs. Différentes compétitions sportives pour jeunes et moins jeunes sont prévues le 28 à l'OTJ locale. Le 29, grâce à une subvention du conseil de l'unité canadienne, on présentera un spectacle comprenant un défilé de chars et de majorettes. Une soirée dansante clôturera la journée. Le lundi 30 juin sera consacré aux enfants. On présentera des rencontres sportives et une projection de films sur le Canada.

Aide au parc des Combattants

LEVIS — C'est demain après-midi, à compter de 15h30 que l'on procédera à la présentation du groupe de parrainage du comité d'aide à l'aménagement du parc des Anciens Combattants de Lauzon. La cérémonie se déroulera au manège militaire de Lévis sous la présidence d'honneur du général Jean-Victor Allard qui sera accompagné du commandant de la base de Valcartier et du recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet.

Microsilicon gaspésien

NOUVELLE — Un jeune auteur-compositeur originaire de Nouvelle, Gilles Bélanger, vient de terminer l'enregistrement de son premier disque. Le lancement du microsilicon aura lieu le samedi, 28 juin, à Carleton. Le microsilicon comprend huit des compositions de Bélanger qui était entouré de Louis Baillargeon et de Pierre Flynn du groupe Octobre, entre autres, lors de l'enregistrement.

Paroisse centenaire

EDMUNDSTON — C'est au cours de la prochaine fin de semaine que les citoyens de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston célébreront le centenaire de l'érection canonique de leur paroisse. Des visites guidées de la cathédrale seront organisées tout au long de cette fin de semaine au cours de laquelle les manifestations populaires et religieuses se succéderont.

Lancement d'un volume

Réalisation d'un groupe de femmes de La Pocatière qui sont en majorité à l'âge de la retraite, un volume portant le titre de "Les reconnaissez-vous?" sera lancé par ses auteurs "Les gardiennes des traditions", le dimanche, 29 juin à 15h, au centre culturel de La Pocatière. Les coordonnatrices du projet, Mmes Jeanne-d'Arc L. Martin et Liliane G. Raymond, ont précisé qu'il s'agit d'un travail fait par des personnes n'ayant aucune expérience antérieure dans le domaine de la littérature. En écrivant ce livre, leur but était de faire connaître la vie que les femmes "mènent", il y a une quarantaine d'années. Grâce à une subvention fédérale, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, ce livre sera distribué gratuitement aux personnes de 65 ans et plus.

A cause de la foudre

THETFORD MINES — Un incendie allumé par la foudre a causé des dégâts évalués à \$13,000, mardi matin, à la résidence de M. Fernand Perreault, située sur la rue Notre-Dame sud, à Thetford Mines.

Partisans des aboiteaux invités à défendre leur idée en public

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec invite les tenants de la construction des aboiteaux de Kamouraska à un débat public au cours duquel sera évalué s'il est réellement de l'intérêt de la collectivité de poursuivre les travaux, et il s'engage à assumer l'organisation de ce débat public, à une date favorable, au cours de l'été.

Le président du CREEQ, M. Yvan Roy, exprime l'avis qu'un refus de participer à une telle rencontre manifesterait de façon évidente qu'on n'a aucune idée des répercussions possibles de ces travaux sur tout l'estuaire, et que la décision de faire les travaux relève effectivement d'une politique à courte vue. M. Roy ajoute à cela que l'organisme qu'il préside pènera jusqu'au 15 juillet avant de considérer les silences comme des refus.

Le CREEQ rappelle que le ministre Garon, en affirmant que sa décision était prise et que les aboiteaux seraient construits, n'a rien tranché du tout, puisqu'il n'a fait que rester sur sa position.

Relevant l'argument selon lequel "la chose n'est pas si dommageable puisque la faune semble bien se porter aujourd'hui, même si des aboiteaux y sont faits depuis des années...", le président du CREEQ estime que cette attitude prouve bien qu'on ne situe le problème qu'au niveau des canards. La vie d'un fleuve et d'une rivière, dit-il, ce sont ses rives, et celui qui prend seulement la peine de s'interroger sur le rôle des marais salants se rend vite compte que la question est passablement plus complexe, et que ce qu'on voit des marais n'est qu'une infime partie de ce qu'ils renferment et des nombreux rôles qu'ils jouent.

À la suite des réunions d'information du printemps dernier sur les marais et leur protection, le CREEQ a fait parvenir une lettre au ministre

Garon dans laquelle elle formule des recommandations pertinentes, mais qui est demeurée sans réponse.

D'autre part, soulignait le CREEQ, tous les marécages à spartines du Québec se retrouvent majoritairement dans l'estuaire du Saint-Laurent, et

depuis 1941, 21 pour 100 de ces marais ont déjà été perdus. Les pertes atteignent 35 pour 100 avec la récupération des marais de Kamouraska, et 45 pour 100 si le projet global du MAPAQ se concrétise totalement.

Selon M. Roy, prétendre que le

projet ne relève pas de la loi de l'environnement parce que les aboiteaux existaient bien avant cette loi, est une manière pour le moins simpliste d'éliminer le problème, et démontre qu'une fois de plus, on ne se soucie réellement de l'environnement que lorsque cela fait notre affaire.

Agronomes favorables aux aboiteaux comme à l'amélioration des sols

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — La Corporation des agronomes de la région de La Pocatière est d'accord avec le principe qu'il y a lieu d'améliorer les rendements des sols déjà en culture dans le

comté de Kamouraska, "mais ceci n'exclut pas la réfection et la construction d'aboiteaux, puisque ceux-ci sont construits principalement en fonction des sols déjà en production".

C'est la mise au point faite par le vice-président de cette association professionnelle, M. Guy Hayart, qui précise que la corporation a expressément étudié l'implication de la construction des aboiteaux sur la mise en valeur des basses terres agricoles de Kamouraska.

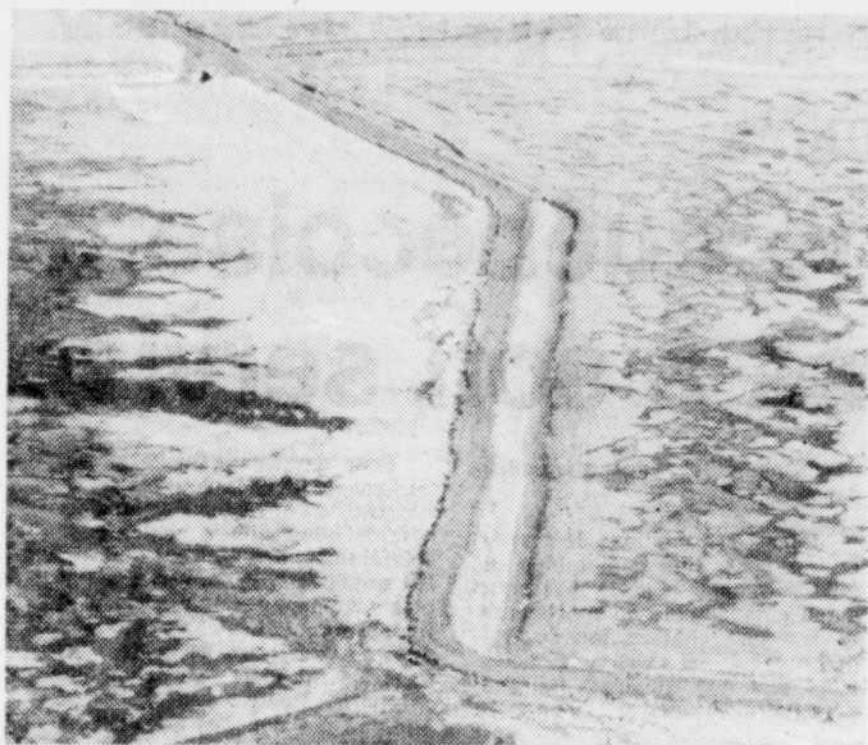
Se référant à l'assertion "que l'on pourrait augmenter la productivité des sols d'environ 40 pour 100," les agronomes de la région remarquent que l'affirmation "nous paraît tout aussi valable pour les comtés avoisinants".

Il s'agit, explique-t-on, d'un extrait tiré d'un rapport sur le degré de réalisation du potentiel de productivité des terres agricoles du comté de Kamouraska.

Produit par Agriculture Canada, ce rapport a été livré sous la mention de M. Lucius Belzile, en 1979.

Quant à l'amélioration des rendements des sols que pourra entraîner le programme de réfection des aboiteaux, le communiqué des agronomes souligne que cette réalisation soumettra plus de 4,000 hectares (10,000 acres) de sols exploités du comté "à un meilleur contrôle des eaux", par voie du drainage superficiel et du drainage sous-terrain.

En conséquence, on prévoit en retirer une efficacité accrue des engrais appropriés, une meilleure accessibilité aux champs et une utilisation maximale de la saison de végétation.



Récupération de terrain sur la mer

Ottawa s'engage à sauver les marais

par Raymond GAGNE

Au moment où le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'apprête à récupérer les marais de Kamouraska pour fins agricoles et à réparer, reconstruire ou élever de nouveaux aboiteaux, le ministre fédéral de l'Environnement lance un cri d'alarme pour la conservation et la protection des "marais et autres habitats de la sauvagine (canards, sarcelles, oies et oiseaux de rivage), des poissons et des oiseaux migrateurs".

Devant la Fédération canadienne

de la faune quitenait son congrès à Ottawa, le ministre John Roberts s'est engagé à tenter de sauver de l'urbanisation et du développement agricole les habitats (marais salés, marécages, etc.) des oiseaux migrateurs.

Le ministre a signalé que, pour ce faire, il tentera de mettre au point une politique de gestion de la faune susceptible d'encourager les Canadiens à conserver et protéger ces milieux naturels essentiels à la survie de la faune ailée.

Reconnaissant qu'il est devenu

économiquement presque impossible de procéder par achat, le ministre a fait valoir que d'autres alternatives sont possibles.

Ainsi, pourrait-on encourager la cession pour fins de conservation de terrains appartenant à des particuliers; susciter la création de fondations ou de trusts qui ultérieurement pourraient acquérir les terrains menacés; accorder des déductions d'impôt aux personnes qui feraient dons ou loueraient les territoires marécageux dans le but de protéger et conserver la faune.

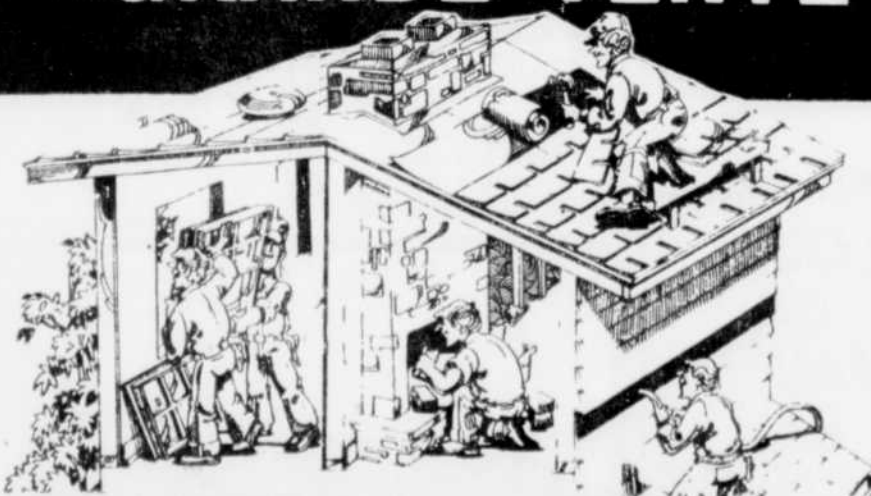
Car selon le ministre de l'Environnement, en Ontario et dans le Québec, 70 pour 100 du territoire servant d'habitat à la sauvagine le long du Saint-Laurent et dans la partie basse des Grands Lacs a été détruit.

Le ministre a finalement fait ressortir que la situation est critique et qu'on se doit absolument de conserver et protéger les terrains marécageux qui restent si on ne veut pas voir la faune ailée être réduite de façon dangereuse, voire même de disparaître. Du même coup, dit le ministre, nous perdons l'apport commercial important que représentent la chasse et la pêche sportives au Canada.

A l'image de nos clients, nous avons rénové... agrandi... changé pour mieux!

GRANDE VENTE AVANT-INVENTAIRE

(se terminant le 10 juillet)



PEINTURE D'EXTERIEUR
ACRYLIQUE MATE
C.I.L.

Pour obtenir une peinture qui ne se décolore pas, ne pèle pas, ne cloche pas ni ne se fendille. Conçue pour le bois, le métal, le vinyle, la maçonnerie et l'aluminium. Blanc et base blanche seulement. No 1200

Rég. \$24.50

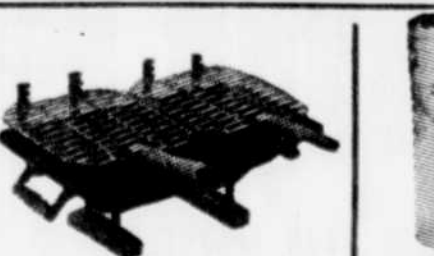


SOLDE **18.99** gallon

PORTES
PREMONTEES **40.95**
Bois 3 1/2 Weiser 101

VASTE CHOIX DE
PREFINI **6.99**
Prix à partir de la feuille

CONTRE-
PLAQUE 5/8" **12.95**
Grade D, épaisseur 4' x 8' la feuille



HIBACHI DOUBLE
16" x 17"
Fonte de fer noire avec grille
plaquée.
Rég. \$7.95 **5.99**
Spécial

2 x 3 x 8' No 1 **.89**
le mc.

2 x 4 x 8' No 3 **1.22**
le mc.

CONTRE-
PLAQUE 5/8" **14.95**
Grade Select embouveté,
épaisseur 4' x 8' la feuille



POLY GARD
9.99
contenant de 4 gallons

OUTILLAGE
ELECTRIQUE
BLACK & DECKER ET SKILL
-10%

TONDEUSES
MTD
3.5 HP
Sacs arrière
209.95

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre annonce "Huit atout" parue le 18 juin dans ce journal.

Les couches Pampers à jeter sont des couches de nuit disponibles en boîte de 12 et non en boîte de 30 tel qu'annoncé.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur aurait pu lui causer.

Towers



CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 25 juin, en page D-3 de ce journal. Vous auriez dû lire:

FRAISES ENTIERES **PRIX SPECIAL**
surgelées, non sucrées
DOMINION Paq. de 20 oz **\$1.89**
(au lieu de \$1.59)

Dominion



JEAN-DENIS ROY Ltée

Bois - Matériaux de construction

34, rue Principale, St-Romuald, (Route Trans-Canada) 839-0024

LIVRAISON
GRATUITE
DANS
QUEBEC-
METRO

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

La Gaspésie d'hier, une "nouveauité"

par Monique DUVAL

L'un des tout premiers livres à être publiés sur la Gaspésie refait surface et il plaira au lecteur à deux points de vue: l'originalité du texte et les illustrations, magnifiques évocations de cette partie du Québec telle qu'elle apparaissait au siècle dernier. "Images de la Gaspésie au XIXe siècle" est le titre de cet ouvrage, fait originairement par Thomas Pye, traduit et adapté cette année par deux anthropologues québécois, MM. Jean Laliberté et André Lepage.

Thomas Pye, né au Nouveau-Brunswick en 1840, est considéré comme le pionnier de la photographie et de la lithographie. Sa "découverte" de la Gaspésie se situe vers les années 1860. Son intérêt s'était concentré sur deux choses: la beauté du paysage et la réalité quotidienne de cette population dont l'activité principale et vitale est la pêche. Ce double

intérêt forme la caractéristique de l'auteur, Thomas Pye, et fait voir en lui ce que MM. Laliberté et Lepage appellent un "mélange de pragmatisme anglo-saxon et de lyrisme postromantique bien tempérés".

L'ouvrage de Pye fait suite aux récits de voyage faits par Mgr Plessis et l'abbé Ferland et il est important pour trois raisons principales. D'abord, il constitue le témoignage d'un anglophone sur la société gaspésienne de l'époque, il fait une étude sur l'histoire économique de cette région et présente des gravures originales réalisées par Pye lui-même et reproduites à partir de ses photographies.

La pêche, avons-nous dit précédemment, constitue l'élément numéro un de cet ouvrage; elle nous vaut d'admirables photographies, de belles vues d'ensemble de villes et de villages gaspésiens de même qu'elle nous fait connaître des

établissements des principaux entrepreneurs de ce secteur.

A l'heure où l'on nous incite tellement à visiter notre pays, où on met à notre disposition d'invitantes suggestions, un ouvrage comme "Images de la Gaspésie au XIXe siècle" peut être un bon guide, servir d'itinéraire. On y parcourt, en effet, le chemin qui va de Rivière-au-Renard aux îles de la Madeleine. On y traite de la pêche, de l'agriculture, du pétrole et des possibilités de développement économique de la région.

Cet ouvrage est considéré, à juste titre, comme étant un document de première valeur sur le siècle dernier. Amateurs d'histoire et d'histoire de l'art, économistes, ethnographes, anthropologues, sociologues et touristes s'en délecteront. En plus du texte de Pye, traduit en français, on y lit une présentation et des notes qui replacent l'œuvre dans son contexte et

apportent un supplément d'information historiographique.

Il faut bien reconnaître que ce nom de Thomas Pye nous était totalement inconnu jusqu'à ce jour; d'ailleurs, ainsi que le disent MM. Laliberté et Lepage, on connaît peu de choses sur sa vie, sur sa famille, sa jeunesse, ses études et sa vocation de photographe. Mais nous savons que son ouvrage parut en 1867, que l'auteur se maria cette même année avec une jeune veuve de New Carlisle, Angélique Day dont il n'eut pas d'enfants. Nous savons aussi qu'il tint commerce à New Carlisle avec sa femme, qu'il fit faillite "laquelle ne semble pas avoir affecté sa crédibilité" puisqu'il est nommé secrétaire-trésorier de cette municipalité en 1872 et 1874. Thomas Pye est décédé "entre juin 1876 et avril 1877".

"Images de la Gaspésie au XIXe siècle" fait partie de la collection Littoral et édité par les Presses Coméditex.

Saint-Octave-de-l'Avenir revivra le temps d'une chanson

CAP-CHAT (M.D.) — Cette année encore, le petit village de Saint-Octave-de-l'Avenir, oublié au pied des monts Chic-Chocs, revivra le temps d'une chanson.

D'aujourd'hui à dimanche, la paroisse fermée au début des années 1970, sera en effet le théâtre du 5e Festival du folklore. Trois jours de musique, de danse, d'exposition,

de théâtre pour les petits et les grands.

La "place des Enfants", localisée à l'ancienne école du village, permet aux plus

jeunes de participer à des ateliers de danses folkloriques et d'arts plastiques. Il y a également projection de films et représentations théâtrales, sans oublier le "bal

des enfants", dimanche en après-midi.

Dans l'église, la "place des Artisans" regroupe une vingtaine d'artisans locaux et

régionaux. En après-midi, la place se transforme en atelier de danses, contes, légendes et musiques traditionnelles, sous l'animation du groupe "Ma tante Alys". Des spectacles y sont présentés en soirée.

La "place des Gigueux" sera animée tous les après-midi par des violoncelles, accordéons et guitaristes, assistés d'un "célébre", tandis que la "place des Veilleux", sous le chapiteau de la grande tente, offrira des spectacles en début et en fin de soirée.

La grande scène extérieure, adossée aux montagnes, s'illuminera tous les soirs après le coucher du soleil. On y accueillera des troupes de danseurs de différentes ethnies provenant du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et du Québec.

accès aux activités générales qui se dérouleront sur le terrain du festival est de \$3.50. Pour les spectacles à guichet fermé qui ont lieu à l'église, le prix d'entrée est de \$2.

La compagnie Transport des Monts assurera la liaison permanente entre Saint-Octave et Cap-Chat durant les quatre jours du festival. Quant à la bouffe, les visiteurs auront accès à une cafétéria située au sous-sol de l'église et à plusieurs kiosques d'alimentation. Un petit conseil: munissez-vous de vêtements chauds; les soirées sont fraîches à l'ombre des Chic-Chocs.

Subvention de \$30,000 pour la recherche

RIMOUSKI — La Fondation de l'université du Québec à Rimouski accordera sa première subvention de recherches en octobre prochain, alors qu'une somme de \$30,000 sera disponible à cette fin.

Les demandes de subvention seront étudiées par un comité formé de représentants du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie. Elles seront évaluées selon: a) la pertinence

par rapport aux objectifs de la fondation et à ses priorités d'intervention; b) le caractère innovateur des projets; c) l'impact attendu dans le milieu; d) la complémentarité des projets avec les programmes existants, et e) l'absence de sources externes de financement dans certains domaines.

Les projets pourront être présentés par tout professeur

à temps complet à l'emploi d'un établissement universitaire oeuvrant dans l'Est du Québec ou tout organisme de la région patronné par un professeur qui agira comme maître d'œuvre pour présenter le projet. Le rapport de recherche devra parvenir à la fondation avant octobre 1981, et les demandes de subvention devront être adressées avant le 30 septembre 1980.

ter le projet. Le rapport de recherche devra parvenir à la fondation avant octobre 1981, et les demandes de subvention devront être adressées avant le 30 septembre 1980.

La grande scène extérieure, adossée aux montagnes, s'illuminera tous les soirs après le coucher du soleil. On y accueillera des troupes de danseurs de différentes ethnies provenant du Manitoba, de la Colombie-Britannique, de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario et du Québec.

accès aux activités générales qui se dérouleront sur le terrain du festival est de \$3.50. Pour les spectacles à guichet fermé qui ont lieu à l'église, le prix d'entrée est de \$2.

Honorés par l'Ambulance Saint-Jean

En 1980-81, la fondation subventionnera en priorité les projets favorisant la prise en charge du développement régional par des organismes ou des regroupements du milieu, en voie d'organisation, ainsi que les projets à caractère scientifique susceptibles d'avoir une incidence économique dans le milieu.

SAINT-MATHIEU — L'Ambulance Saint-Jean vient d'honorer certains membres qui se sont distingués par la qualité de leur travail humanitaire.

Mme Georgette Côté, infirmière divisionnaire, Mme Pa-

querette Caron et M. Albert Plourde ont obtenu un brevet d'officier. Le grade correspondant à 17 ans de service fut décerné à MM. Alexis Bastille, Roger Beaulieu et Jean-Claude Dubé alors que la première médaille de 12

ans de bénévolat fut remise à MM. Gérard Beaupré, Normand Lagace et Jean Gilbert. M. Albert Leblond recevait son 20e certificat de compétence en secourisme et mérite une mention spéciale tout comme les certificats de 10e examen en premiers soins

détenus par M. Yvon Bélanger et Lionel Lagace.

Les divisions locales de Trois-Rivières, Saint-Jean-de-Dieu, Isle-Verte, Saint-Mathieu, Saint-Simon et Saint-Eloi étaient représentées, à cette impor-

tante rencontre présidée par le commissaire régional André Therrien de l'Ambulance Saint-Jean. Camille Lévesque, le surintendant régional et Mlle Cécile Tétu, la secrétaire d'état-major, représentaient l'état-major régional de l'organisme.

Organisation

La contribution qui donne

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (réglement 31-32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

APPEL D'OFFRES

STE-AURÉLIE, COMTE DE BEAUCE
Avis est, par les présentes, donné que la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Comte de Beauce, recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-bas.
PROJET: Dossier 671-74 (Révision mai 1980).
Construction d'un réseau d'égout et d'égouts sanitaires, réservoir, étangs d'oxydation aérés et travaux connexes.
Le présent projet est subventionné en partie par le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales du Québec et mis en œuvre avec la collaboration de ces deux (2) ministères.
CONSULTANTS:
Guy Labbe & Louis Dion Inc.
114 15, 1re Avenue est,
Ville de St-Georges, Beauce,
G5Y 2C7, Tel.: 228-8041.

SOUSSIONS:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau des consultants ci-haut mentionnés, à compter du 25 juin 1980, contre un dépôt de \$50.00 remboursable au soumissionnaire s'il a présenté une soumission sur le projet et s'il remet les documents de soumission en bon état avant le 15 août 1980.
Pour être considérée, toute soumission devra:
1- être conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par les consultants;
2- être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% du montant global de la soumission, sous forme de "chèque visé" ou de "cautionnement" fait au nom de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
3- être remise avant 13.30 heures (heure en vigueur locale), lundi le 14 juillet 1980, au bureau de M. Taneride Allen, secr. trés. de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
4- être remise dans une enveloppe scellée portant mention: "Soumission pour le Projet 671-74, Ste-Aurèle, Beauce".

La Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions, lundi le 14 juillet 1980, après 13.30 heures, à la Salle des Deliberations du Conseil Municipal de Ste-Aurèle, Beauce.
Donnée à Ste-Aurèle, Beauce.
Date: le 17 juin 1980.
Signé: M. Taneride Allen, Sec. trés.



Quelques lignes, Agathe, pour vous parler de La Maison Chamard, à La Malbaie, près du fleuve, sur un cap d'où l'on voit les mille attraits d'un pays de vacances.

Quand vous viendrez en Charlevoix, arrêtez-vous ici, ou mieux encore, arrêtez tout et venez en Charlevoix, à la Maison Chamard de La Malbaie.

Chambres et chalets, bonne table, golf, bar, piscine, sauna, bain tourbillon... et téléphone (418) 665-4413

Réservez maintenant

La Maison Chamard
La vraie nature du Charlevoix.

Pensée du jour

"Consulter, c'est demander à quelqu'un d'être de notre avis."

RESTAURANT LA SAUVAGERIE
St-Jean-Christophe
839-7914

Prenez avis que Monsieur Roland Therrien a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Monsieur Régent Therrien, décédé à Québec, le 30 janvier 1980 et ce, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Ernest Bourque, notaire, le 3 juin 1980 et enregistré à Québec, le 10 juin 1980, sous le numéro 985.659.
Ernest Bourque, notaire.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Angèle accompagnée de Toigatelle au beurre parfumée à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio, Café.
Le tout \$11.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

DEUX ÉPARGNES ESTIVALES

Découpez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage



CASSE-CROÛTE

ÉPARGNEZ 40¢

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez une casse-croûte comprenant 2 mcs de Poulet Ent Kentucky et des frites pour seulement

\$1.40

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet COUPON



UN SEAU DE 15 Mx

ÉPARGNEZ \$1.15

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mcs de Poulet Ent Kentucky au prix spécial de seulement

\$6.80

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet COUPON

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

en bref



Président d'honneur

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield (à gauche), était le président d'honneur du 17e Festival de la crevette, qui s'est ouvert à Matane en fin de semaine dernière. On le voit ici en compagnie du président du comité organisateur du festival, M. Patrice Harrison.

La Fête du Canada

SAINT-VALLIER — Le comité de la Fête du Canada de Saint-Vallier a organisé trois jours de manifestations à l'occasion de la longue fin de semaine de la Confédération, les 28, 29 et 30 juin, en collaboration avec l'organisation des loisirs. Différentes compétitions sportives pour jeunes et moins jeunes sont prévues le 28 à l'OTJ locale. Le 29, grâce à une subvention du conseil de l'unité canadienne, on présentera un spectacle comprenant un défilé de chars et de majorettes. Une soirée dansante clôturera la journée. Le lundi 30 juin sera consacré aux enfants. On présentera des rencontres sportives et une projection de films sur le Canada.

Aide au parc des Combattants

LEVIS — C'est demain après-midi, à compter de 15h30 que l'on procédera à la présentation du groupe de parrainage du comité d'aide à l'aménagement du parc des Anciens Combattants de Lauzon. La cérémonie se déroulera au manège militaire de Lévis sous la présidence d'honneur du général Jean-Victor Allard qui sera accompagné du commandant de la base de Valcartier et du recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet.

Microsillon gaspésien

NOUVELLE — Un jeune auteur-compositeur originaire de Nouvelle, Gilles Bélanger, vient de terminer l'enregistrement de son premier disque. Le lancement du microsillon aura lieu le samedi, 28 juin, à Carleton. Le microsillon comprend huit des compositions de Bélanger qui était entouré de Louis Baillargeon et de Pierre Flynn du groupe Octobre, entre autres, lors de l'enregistrement.

Paroisse centenaire

EDMUNDSTON — C'est au cours de la prochaine fin de semaine que les citoyens de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston célébreront le centenaire de l'érection canonique de leur paroisse. Des visites guidées de la cathédrale seront organisées tout au long de cette fin de semaine au cours de laquelle les manifestations populaires et religieuses se succéderont.

Lancement d'un volume

Réalisation d'un groupe de femmes de La Pocatière qui sont en majorité à l'âge de la retraite, un volume portant le titre de "Les reconnaissances-vous?" sera lancé par ses auteurs "Les gardiennes des traditions", le dimanche, 29 juin à 15h, au centre culturel de La Pocatière. Les coordonnatrices du projet, Mmes Jeanne-d'Arc L. Martin et Liliane G. Raymond, ont précisé qu'il s'agit d'un travail fait par des personnes n'ayant aucune expérience antérieure dans le domaine de la littérature. En écrivant ce livre, leur but était de faire connaître la vie que les femmes "menaient", il y a une quarantaine d'années. Grâce à une subvention fédérale, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, ce livre sera distribué gratuitement aux personnes de 65 ans et plus.

A cause de la foudre

THETFORD MINES — Un incendie allumé par la foudre a causé des dégâts évalués à \$13.000, mardi matin, à la résidence de M. Fernand Perreault, située sur la rue Notre-Dame sud, à Thetford Mines.

Ile d'Orléans et Côte de Beaupré

Programmation de loisirs d'été: de l'innovation à presque rien

par GÉRALD OUELLET

La programmation pour les loisirs d'été dans les municipalités de la Côte de Beaupré et de l'île d'Orléans va de l'innovation à presque rien, pour la saison d'été 1980. Les différentes activités prévues pour les loisirs d'été demanderont des investissements de plusieurs centaines de milliers de dollars de la part des municipalités pour obtenir une participation des jeunes et adultes qui sont inscrits aux activités de loisirs pour la période du 20 juin au 31 août prochain.

C'est ce qui ressort d'une compilation effectuée par LE SOLEIL auprès des services et comités de loisirs des municipalités de Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François, Sainte-Famille et Saint-Pierre.

Côte de Beaupré

Camp de vacances-été. Le camp Saint-Louis, camp situé entre la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré et celle de Beaupré sera très populaire cet été. Comme le soulignait M. Victor Bouchard, conseiller municipal et responsable des activités de loisirs pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré, on escompte recevoir au cours de la saison estivale au-delà de 200 jeunes. En plus des jeunes accompagnés de leur famille les fins de semaine. Comme attraction spéciale, on organisera encore cette année des compétitions de natation, de soccer et un bazar.

Il semble que la pratique de la balle-molle obtient les faveurs des jeunes et adultes à Sainte-Anne-de-Beaupré. Comme l'indiquait hier M. Bouchard, plus de 300 personnes se sont inscrites à cette activité.

En principe, la ville de Beaupré maintiendra encore cet été le même programme que l'an dernier. On sait qu'au cours du mois de mai, le service des loisirs avait organisé un important sondage auprès des citoyens pour connaître leurs goûts et aspirations en ce qui a trait aux loisirs municipaux. Comme les résultats ont été "minimes", les citoyens n'ayant presque pas participé à ce



La balle-molle conserve la faveur des jeunes et des adultes... même si ce sport soulève parfois de vives discussions.

sondage, les membres du conseil municipal devront donc décider eux-mêmes quant à l'orientation future des loisirs à Beaupré.

A Saint-Tite-des-Caps, il n'y a rien de prévu pour la présente saison estivale sauf des activités de balle-molle avec la participation de deux équipes. Comme le mentionnait M. Clermont Blouin, responsable des loisirs, les critiques contenues dans le mensuel "Informotie" ont amené les responsables des loisirs à décider de ne rien faire cet été.

A Saint-Ferréol-les-Neiges et à Saint-Joachim, rien de bien spécial si ce n'est les activités des terrains de jeux. Comme le précisait hier M. Georges-Aimé Michel de Saint-Ferréol, quatre équipes de soccer seront en "opération" cet été au terrain du Mont Sainte-Anne.

Ile d'Orléans

La municipalité de Beau-lieu (Sainte-Pétronille) possède des activités bien particulières en loisirs comme par exemple son "camp-art-été" qui a été fondé il y a trois ans. Plus de 50 enfants participeront aux activités de ce camp au cours de six prochaines semaines. On y enseignera la danse, le bricolage et autres. Il semble que la chorale de l'île donnera également de 3 à 4 concerts au cours de la présente saison estivale.

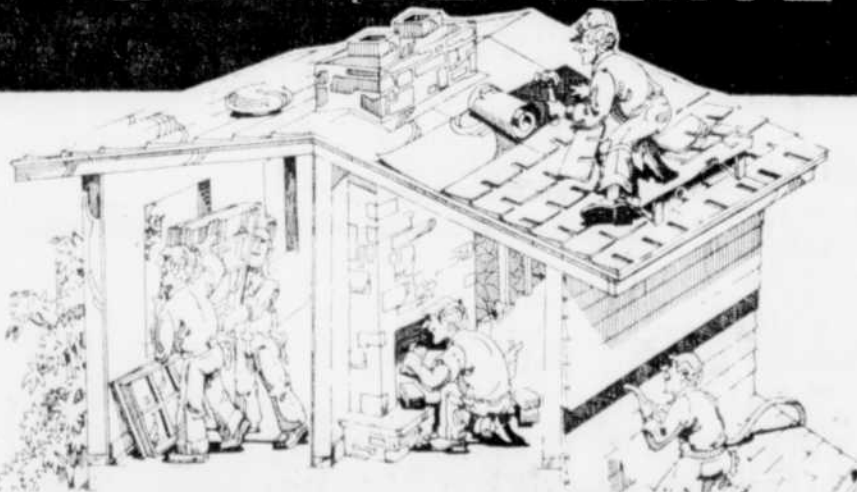
Comme le mentionnait M. Guy Royer, responsable des loisirs pour la municipalité, à l'instar des autres municipalités de l'île, la municipalité de Sainte-Pétronille a ses équipes pour la pratique de la balle-molle.

Pour ce qui est des municipalités de Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François, Sainte-Famille et Saint-Pierre, on possède des équipes de balle-molle qui font partie de la Ligue des "Old-Timers" et de la Ligue intermédiaire de l'île en plus, d'autres équipes qui ne pratiquent la balle-molle que localement. Il semble que ce sport soit très populaire dans l'île. En effet, chacune des municipalités possède son terrain de balle-molle avec chalet sportif et éclairage. Les jeunes pratiquent le jour et les adultes en soirée. La balle-molle serait pratiquée par plus de 300 citoyens de l'île.

A l'image de nos clients, nous avons rénové... agrandi... changé pour mieux!

GRANDE VENTE AVANT-INVENTAIRE

(se terminant le 10 juillet)



PEINTURE D'EXTÉRIEUR ACRYLIQUE MATE C.I.L.

Pour obtenir une peinture qui ne se décolore pas, ne pèle pas, ne cloche pas ni ne se fendille. Conçue pour le bois, le métal, le vinyle, la maçonnerie et l'aluminium. Blanc et base blanche seulement. No 1200

Rég. \$24.50

SOLDE 18⁹⁹ gallon

PORTES PREMONTEES

Bâti 3 1/2 Weiser 101

40⁹⁵

VASTE CHOIX DE PREFINI

Prix à partir de

6⁹⁹

CONTRE- PLAQUE 5/8"

Grade D, épaisseur 4' x 8'

12⁹⁵

2 x 3 x 8' No 1

le mc.

.89

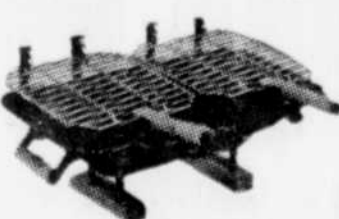
2 x 4 x 8' No 3

le mc.

1²²

CONTRE- PLAQUE 5/8"

Grade Select embouté, épaisseur, 4' x 8'

14⁹⁵

HIBACHI DOUBLE

10" x 17"

Fonte de fer noire avec grille plaquée.

Rég. \$7.95

Spécial

5⁹⁹

POLY GARD

9⁹⁹

contenant de 4 gallons

B.D.

OUTILLAGE ELECTRIQUE BLACK & DECKER ET SKILL

-10%

TONDEUSES MTD

3.5 HP

Sacs arrière

209⁹⁵

JEAN-DENIS ROY Ltée

Bois - Matériaux de construction

34, rue Principale, St-Romuald, (Route Trans-Canada) 839-0024

LIVRAISON
GRATUITE
DANS
QUEBEC-
METRO

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre annonce "Huit atout" parue le 18 juin dans ce journal.

Les couches Pampers à jeter sont des couches de nuit disponibles en boîte de 12 et non en boîte de 30 tel qu'annoncé.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur aurait pu lui causer.

Towers



TÉLÉ-SYSTÈME

464, 1re Avenue est, Charny
418-832-4482

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 25 juin, en page D-3 de ce journal. Vous auriez dû lire:

FRAISES ENTIERES

PRIX SPECIAL

surgelées, non sucrées

DOMINION Paq. de 20 oz

\$1⁸⁹

(au lieu de \$1.59)

Dominion

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

Convention de travail acceptée

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Dans une proportion de 75 pour 100, les quelque 125 employés de bureau du complexe alimentaire Vachon Inc., une filiale de Culinar Inc., à Ville Sainte-Marie de Beauce, ont accepté les termes d'une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans.

Ce nouveau contrat de travail qui prendra fin le 7 juin 1983, accorde des augmentations de taux horaire de 32 pour 100 réparties comme suit: 11,5 pour 100 à la première année, 10,5 pour 100 pour la seconde année et 10 pour 100 à la dernière année, avec indexation au coût de la vie pour les deux dernières années de la convention.

L'accord prévoit également des améliorations au niveau des vacances, ce qui fait que dès l'été 1981, les employés de bureau chez Vachon Inc., auront droit à trois semaines de vacances après 4 ans de travail, quatre semaines après 11 ans de travail, cinq semaines après 19 ans de travail et six semaines après 28 ans de travail.

Aussi, les employés du soir et de nuit toucheront une prime supplémentaire de \$0.02 l'heure.

Toutefois, on a appris que du côté normatif la partie syndicale n'avait pas réussi à obtenir une clause de sous-contrat et modifier la clause de promotion.

Pour en arriver à une telle entente, à la satisfaction des deux parties, a déclaré hier, au SOLEIL, un porte-parole de la partie syndicale, il a fallu que l'agent syndical Alain Tremblay ainsi que le président du syndicat Denis Nadeau et ses adjoints Adrien Lévesque, Normand Labbé, Dany Laplante et Thérèse Turmel, fournissent un effort soutenu lors des séances de négociation.

De son côté, la partie patronale était représentée par M. Jean Gareau, directeur du personnel, assisté de MM. Pierre Bédard, Claude Boredeau et le nouveau gérant des relations de travail Serge Mainguy.

APPEL D'OFFRES

STE-AURÉLIE.
COMTE DE BEAUCE
Avis est, par les présentes, donné que la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Comté de Beauce, recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-bas.

PROJET: Dossier: 671-74 (Révision mai 1980).
Construction d'un réseau d'égout et d'égouts sanitaires, réservoir, élagage d'oxydation aérés et travaux connexes.

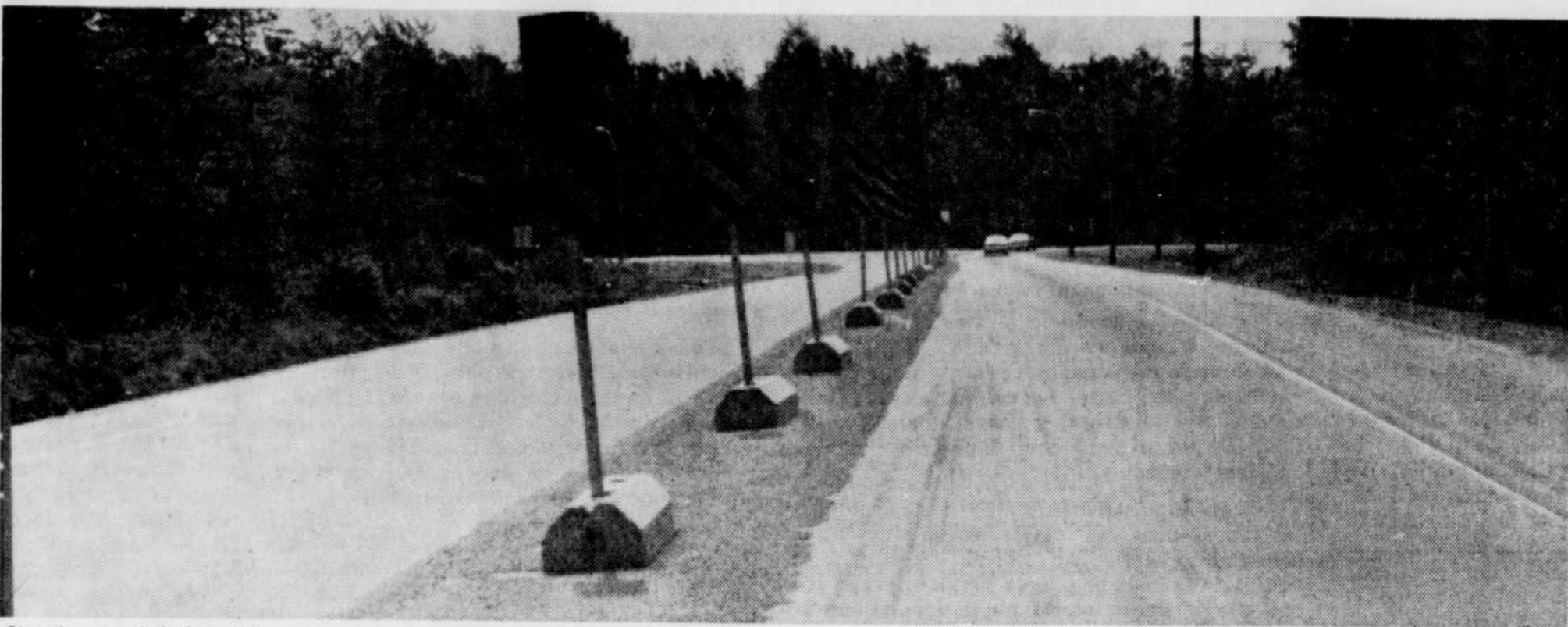
Le présent projet est subventionné en partie par le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales du Québec et mis en œuvre avec la collaboration de ces deux (2) ministères.

CONSULTANTS:
Guy Labbé & Louis Dion Inc.
114 15, 1re Avenue est,
Ville de St-Georges, Beauce,
G5Y 2C7. Tél. 228-8941.

SOUSSIONS:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau des consultants ci-haut mentionnés, à compter du 23 juin 1980, contre un dépôt de \$50.00 remboursable au soumissionnaire s'il a présenté une soumission sur le projet et s'il remet les documents de soumission en bon état avant le 15 août 1980.

Pour être considérée, toute soumission devra:
1— être conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par les consultants;
2— être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% du montant global de la soumission, sous forme de "chèque visé" ou de "cautionnement" fait au nom de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
3— être remise avant 13:30 heures (heure en vigueur localement), lundi le 14 juillet 1980, au bureau de M. Tancredi Allen, secr. trés. de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
4— être remise dans une enveloppe scellée portant mention: "Soumission pour le Projet 671-74, Ste-Aurèle, Beauce".

La Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions, lundi le 14 juillet 1980, après 13:30 heures, à la Salle des Délibérations du Conseil Municipal de Ste-Aurèle.
Donné à Ste-Aurèle, Beauce.
Date: le 17 juin 1980.
Signé: M. Tancredi Allen, Sec. trés.



C'est à cet endroit, à l'entrée nord de Ville Sainte-Marie de Beauce, qu'on procédera dès cette année au prolongement de l'autoroute Robert-Cliche.

Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche

Travaux à la hauteur de Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Des problèmes d'expropriation sont la cause d'un retard dans l'exécution des travaux, en vue du prolongement de l'autoroute Robert-Cliche en ce qui regarde le contournement de Ville Sainte-Marie de Beauce.

Le gouvernement du Québec dépensera \$500,000 cette année pour la poursuite des travaux sur l'autoroute Robert-Cliche, à l'entrée nord de Ville Sainte-Marie, et l'on procédera dès août prochain, à des demandes d'appels d'offres pour l'exécution de travaux en vue du contournement de cette localité, soit de la route Cameron à la route Carter.

Il s'agit de travaux qui nécessiteront des investissements de quelque \$5 millions, a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, de Ville Saint-Joseph de Beauce, en précisant "qu'il ne prévoit plus de retard dans le prolongement de cette voie rapide qu'est l'autoroute Robert-Cliche, de Sainte-Marie à Saint-Georges".

On a aussi appris par l'entremise d'un porte-parole du ministère québécois des Transports, que l'échéancier mis de l'avant par le ministre Denis de Belleval pour le parachèvement de l'autoroute, soit sur deux des quatre voies prévues entre Sainte-Marie et Saint-Georges sur une distance de 55,5 kilomètres, est le suivant:

Exercice financier	Montants prévus
1980-81	\$500,000
1981-82	\$7,5 millions
1982-83	\$15 millions
1983-84	\$14,5 millions
1984-85	\$8,9 millions

Advenant que ce nouvel échéancier soit respecté et qu'il n'y ait pas de retard dans l'exécution des travaux, ceci voudrait dire qu'à l'automne 1984, l'autoroute Robert-Cliche sera ouverte à la circulation du pont Pierre-Laporte jusqu'à Saint-Georges de Beauce.

Cependant, à partir de Ville Sainte-Marie, l'autoroute Robert-Cliche ne sera ouverte à la circulation que sur deux des quatre voies prévues entre Sainte-Marie et Saint-Georges, nécessitant des investissements de l'ordre de \$46,4 millions.

Seconde chaussée

Pour ce qui regarde la seconde chaussée, entre Sainte-Marie et Saint-Georges, aucun échéancier n'a été prévu, le tout dépendra des besoins, a laissé entendre le ministère québécois des Transports.

Au ministère des Transports, on estime que la circulation n'est pas suffisante pour justifier une autoroute à quatre voies entre Sainte-Marie et Saint-Georges, considérant que la circulation est d'un peu plus de 8,000 véhicules par jour, alors que la norme pour justifier la

construction d'une autoroute à quatre voies est de 25,000 véhicules.

De plus, il apparaît que le prolongement sur quatre voies de l'autoroute Robert-Cliche entre Sainte-Marie et Saint-Georges coûterait \$90 millions, soit \$3 millions par mille.

Section ouverte

On rappelle qu'à l'automne 1977, une première partie de l'autoroute a été inaugurée, soit du pont Pierre-Laporte jusqu'à Saint-Maxime de Scott, et que depuis le 1er novembre 1978, le ministère des Transports a procédé à l'ouverture de la circulation sur le tronçon entre Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie de Beauce.

Jusqu'ici, a-t-on appris, le gouvernement du Québec a investi quelque \$48 millions pour la construction de l'autoroute Robert-Cliche, entre le pont Pierre-Laporte et Ville Sainte-Marie de Beauce.

Sur les traces de l'histoire

SAINT-ROMUALD — La Caisse populaire Les Etchemins parraine, durant cette saison estivale, un projet d'intérêt public visant à retracer l'évolution historique de la ville de Saint-Romuald.

Une subvention lui a été octroyée dans le cadre du programme de création d'emploi du gouvernement fédéral. Cinq personnes travailleront donc durant huit semaines à la réalisation de ce projet appelé: "Rétrospec".

A l'aide d'entrevues et de recherches, le groupe tentera de reconstituer l'histoire de cette paroisse vieille de 126 ans. Le fruit du travail pourra éventuellement être utilisé pour la préparation d'un volume ou de divers documents qui seront remis à la population locale, a expliqué au SOLEIL M. Yves Genest, relationniste de la Caisse populaire Les Etchemins.

Le principal objectif est toutefois de sensibiliser la population à la richesse de son patrimoine et l'inciter à la sauvegarde. L'initiative favorisera en même temps l'élaboration d'un inventaire de documents, photographies et autres pièces d'archives propres à constituer une éventuelle banque de biens culturels à Saint-Romuald.

Tout en se réjouissant de cette initiative visant en effet la préservation de l'héritage collectif, les responsables du projet espèrent que ce sera un premier pas vers la création d'un musée à Saint-Romuald.

Thetford veut être reliée à la 20

THETFORD MINES — Si le projet était considéré prioritaire par le gouvernement québécois, le gouvernement fédéral pourrait défrayer 60 pour 100 du coût de construction de la voie rapide devant relier la région de l'Amiante à la route transcanadienne 20.

La Chambre de commerce

de Thetford Mines a pressé, hier, le gouvernement provincial d'agir en ce sens afin qu'il puisse bénéficier de l'aide fédérale par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale.

Hier, le ministre québécois des Transports, M. Denis de Belleval, devait tenir une conférence de presse à Victo-

riaville, au cours de laquelle il devait annoncer "d'heureuses nouvelles" concernant l'autoroute de l'Amiante et l'élargissement de la route 116 depuis Richmond jusqu'à Plessisville. La rencontre a été annulée.

La construction d'une voie rapide entre la région de l'Amiante et l'autoroute 20

est devenue une priorité à l'issue du sommet économique régional tenu à Thetford en juin 1979. Il en coûterait entre \$45 et \$75 millions pour construire le tronçon d'une longueur de 29 milles.

Les participants au colloque avaient soutenu que ce projet était prioritaire pour assurer le développement

économique de la région et lui permettre de bénéficier au maximum des retombées de la politique gouvernementale de l'amiante.

Dans les Bois-Francs, on est vivement intéressé par ce projet et l'on veut que l'axe de cette prochaine voie rapide soit situé le plus près de cette région.

Pensée du jour

"Consulter, c'est demander à quelqu'un d'être de notre avis."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

Prenez avis que Monsieur Roland Therrien a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Monsieur Régent Therrien, décédé à Québec, le 30 janvier 1980 et ce, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Ernest Bourque, notaire, le 3 juin 1980 et enregistré à Québec, le 10 juin 1980, sous le numéro 985.659.

Ernest Bourque, notaire.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Angele accompagnée de Togliattelle au beurre parfumé à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio Café.

Le tout \$11⁹⁵

27, Ste-Angele, Québec 692-3835

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (règlement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

Quelques lignes, Agathe, pour vous parler de La Maison Chamard, à La Malbaie, près du fleuve, sur un cap d'où l'on voit les mille attraits d'un pays de vacances.

Quand vous viendrez en Charlevoix, arrêtez-vous ici, ou mieux encore, arrêtez tout et venez en Charlevoix, à la Maison Chamard de La Malbaie.

Chambres et chalets, bonne table, golf, bar, piscine, sauna, bain tourbillon... et téléphone (418) 665-4413

Réservez maintenant

La Maison Chamard
La vraie nature du Charlevoix.

DEUX ÉPARGNES ESTIVALES

Découpez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage

CASSE-CROUTE

ÉPARGNEZ 40¢

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un casse-croute comprenant 2 mcs de Poulet Frit Kentucky et des frites pour seulement

\$1.40

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet
COUPON

UN SEAU DE 15 MCM

ÉPARGNEZ \$1.15

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mcs de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de seulement

\$6.80

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet
COUPON

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Jean-Christophe

en bref



Président d'honneur

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield (à gauche), était le président d'honneur du 17e Festival de la crevette, qui s'est ouvert à Matane en fin de semaine dernière. On le voit ici en compagnie du président du comité organisateur du festival, M. Patrice Harrison.

La Fête du Canada

SAINT-VALLIER — Le comité de la Fête du Canada de Saint-Vallier a organisé trois jours de manifestations à l'occasion de la longue fin de semaine de la Confédération, les 28, 29 et 30 juin, en collaboration avec l'organisation des loisirs. Différentes compétitions sportives pour jeunes et moins jeunes sont prévues le 28 à l'OTJ locale. Le 29, grâce à une subvention du conseil de l'unité canadienne, on présentera un spectacle comprenant un défilé de chars et de majorettes. Une soirée dansante clôturera la journée. Le lundi 30 juin sera consacré aux enfants. On présentera des rencontres sportives et une projection de films sur le Canada.

Aide au parc des Combattants

LEVIS — C'est demain après-midi, à compter de 15h30 que l'on procédera à la présentation du groupe de parrainage du comité d'aide à l'aménagement du parc des Anciens Combattants de Lauzon. La cérémonie se déroulera au manège militaire de Lévis sous la présidence d'honneur du général Jean-Victor Allard qui sera accompagné du commandant de la base de Valcartier et du recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet.

Microsilicon gaspésien

NOUVELLE — Un jeune auteur-compositeur originaire de Nouvelle, Gilles Bélanger, vient de terminer l'enregistrement de son premier disque. Le lancement du microsilicon aura lieu le samedi, 28 juin, à Carleton. Le microsilicon comprend huit des compositions de Bélanger qui était entouré de Louis Baillargeon et de Pierre Flynn du groupe Octobre, entre autres, lors de l'enregistrement.

Paroisse centenaire

EDMUNDSTON — C'est au cours de la prochaine fin de semaine que les citoyens de la paroisse de l'Immaculée-Conception d'Edmundston célébreront le centenaire de l'érection canonique de leur paroisse. Des visites guidées de la cathédrale seront organisées tout au long de cette fin de semaine au cours de laquelle les manifestations populaires et religieuses se succéderont.

Lancement d'un volume

Réalisation d'un groupe de femmes de La Pocatière qui sont en majorité à l'âge de la retraite, un volume portant le titre de "Les reconnaissances" sera lancé par ses auteurs "Les gardiennes des traditions", le dimanche, 29 juin à 15h, au centre culturel de La Pocatière. Les coordonnatrices du projet, Mmes Jeanne d'Arc L. Martin et Liliane G. Raymond, ont précisé qu'il s'agit d'un travail fait par des personnes n'ayant aucune expérience antérieure dans le domaine de la littérature. En écrivant ce livre, leur but était de faire connaître la vie que les femmes "mènent", il y a une quarantaine d'années. Grâce à une subvention fédérale, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons, ce livre sera distribué gratuitement aux personnes de 65 ans et plus.

A cause de la foudre

THETFORD MINES — Un incendie allumé par la foudre a causé des dégâts évalués à \$13.000, mardi matin, à la résidence de M. Fernand Perreault, située sur la rue Notre-Dame sud, à Thetford Mines.

Partisans des aboiteaux invités à défendre leur idée en public

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec invite les tenants de la construction des aboiteaux de Kamouraska à un débat public au cours duquel sera évalué s'il est réellement de l'intérêt de la collectivité de poursuivre les travaux, et il s'engage à assumer l'organisation de ce débat public, à une date favorable, au cours de l'été.

Le président du CREEQ, M. Yvan Roy, exprime l'avis qu'un refus de participer à une telle rencontre manifesterait de façon évidente qu'on n'a aucune idée des répercussions possibles de ces travaux sur tout l'estuaire, et que la décision de faire les travaux relève effectivement d'une politique à courte vue. M. Roy ajoute à cela que l'organisme qu'il préside patientera jusqu'au 15 juillet avant de considérer les silences comme des refus.

Le CREEQ rappelle que le ministre Garon, en affirmant que sa décision était prise et que les aboiteaux seraient construits, n'a rien tranché du tout, puisqu'il n'a fait que rester sur sa position.

Relevant l'argument selon lequel "la chose n'est pas si dommageable puisque la faune semble bien se porter aujourd'hui, même si des aboiteaux y sont faits depuis des années...", le président du CREEQ estime que cette attitude prouve bien qu'on ne situe le problème qu'au niveau des canards. La vie d'un fleuve et d'une rivière, dit-il, ce sont ses rives, et celui qui prend seulement la peine de s'interroger sur le rôle des marais salants se rend vite compte que la question est passablement plus complexe, et que ce qu'on voit des marais n'est qu'une infime partie de ce qu'ils renferment et des nombreux rôles qu'ils jouent.

À la suite des réunions d'information du printemps dernier sur les marais et leur protection, le CREEQ a fait parvenir une lettre au ministre

Garon dans laquelle elle formule des recommandations pertinentes, mais qui est demeurée sans réponse.

D'autre part, soulignait le CREEQ, tous les marécages à spartines du Québec se retrouvent majoritairement dans l'estuaire du Saint-Laurent, et

depuis 1941, 21 pour 100 de ces marais ont déjà été perdus. Les pertes atteindront 35 pour 100 avec la récupération des marais de Kamouraska, et 45 pour 100 si le projet global du MAPAQ se concrétise totalement.

Selon M. Roy, prétendre que le

projet ne relève pas de la loi de l'environnement parce que les aboiteaux existaient bien avant cette loi, est une manière pour le moins simpliste d'éliminer le problème, et démontre qu'une fois de plus, on ne se soucie réellement de l'environnement que lorsque cela fait notre affaire.

Agronomes favorables aux aboiteaux comme à l'amélioration des sols

par Réal LABERGE

LA POCATIÈRE — La Corporation des agronomes de la région de La Pocatière est d'accord avec le principe qu'il y a lieu d'améliorer les rendements des sols déjà en culture dans le

comté de Kamouraska, "mais ceci n'exclut pas la réfection et la construction d'aboiteaux, puisque ceux-ci sont construits principalement en fonction des sols déjà en production".

C'est la mise au point faite par le vice-président de cette association professionnelle, M. Guy Hayart, qui précise que la corporation a expressément étudié l'implication de la construction des aboiteaux sur la mise en valeur des basses terres agricoles de Kamouraska.

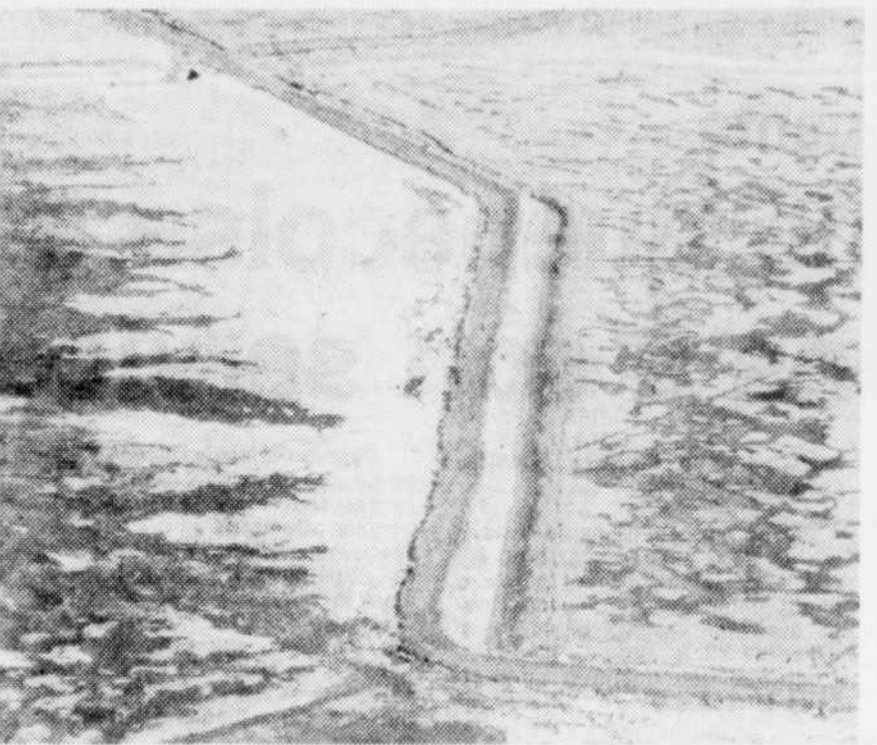
Se référant à l'assertion "que l'on pourrait augmenter la productivité des sols d'environ 40 pour 100", les agronomes de la région remarquent que l'affirmation "nous paraît tout aussi valable pour les comtés avoisinants".

Il s'agit, explique-t-on, d'un extrait tiré d'un rapport sur le degré de réalisation du potentiel de productivité des terres agricoles du comté de Kamouraska.

Produit par Agriculture Canada, ce rapport a été livré sous la mention de M. Lucius Belzile, en 1979.

Quant à l'amélioration des rendements des sols que pourra entraîner le programme de réfection des aboiteaux, le communiqué des agronomes souligne que cette réalisation soumettra plus de 4.000 hectares (10.000 acres) de sols exploités du comté "à un meilleur contrôle des eaux", par voie du drainage superficiel et du drainage sous-terrain.

En conséquence, on prévoit en retirer une efficacité accrue des engrais appropriés, une meilleure accessibilité aux champs et une utilisation maximale de la saison de végétation.



Récupération de terrain sur la mer

Ottawa s'engage à sauver les marais

par Raymond GAGNE

Au moment où le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec s'apprête à récupérer les marais de Kamouraska pour fins agricoles et à réparer, reconstruire ou élever de nouveaux aboiteaux, le ministre fédéral de l'Environnement lance un cri d'alarme pour la conservation et la protection des "marais et autres habitats de la savane (canards, sarcelles, oies et oiseaux de rivage), des poissons et des oiseaux migrateurs".

Devant la Fédération canadienne

de la faune quitenait son congrès à Ottawa, le ministre John Roberts s'est engagé à tenter de sauver de l'urbanisation et du développement agricole les habitats (marais salés, marécages, etc.) des oiseaux migrateurs.

Le ministre a signalé que, pour ce faire, il tentera de mettre au point une politique de gestion de la faune susceptible d'encourager les Canadiens à conserver et protéger ces milieux naturels essentiels à la survie de la faune ailée.

Reconnaissant qu'il est devenu

économiquement presque impossible de procéder par achat, le ministre a fait valoir que d'autres alternatives sont possibles.

Ainsi, pourrait-on encourager la cession pour fins de conservation de terrains appartenant à des particuliers; susciter la création de fondations ou de trusts qui ultérieurement pourraient acquérir les terrains menacés; accorder des déductions d'impôt aux personnes qui feraient dons ou loueraient les territoires marécageux dans le but de protéger et conserver la faune.

Car selon le ministre de l'Environnement, en Ontario et dans le Québec, 70 pour 100 du territoire servant d'habitat à la sauvagine le long du Saint-Laurent et dans la partie basse des Grands Lacs a été détruit.

Le ministre a finalement fait ressortir que la situation est critique et qu'on se doit absolument de conserver et protéger les terrains marécageux qui restent si on ne veut pas voir la faune ailée être réduite de façon dangereuse, voire même de disparaître. Du même coup, dit le ministre, nous perdons l'apport commercial important que représentent la chasse et la pêche sportives au Canada.

A l'image de nos clients, nous avons rénové... agrandi... changé pour mieux!

GRANDE VENTE AVANT-INVENTAIRE

(se terminant le 10 juillet)



PEINTURE D'EXTERIEUR ACRYLIQUE MATE C.I.L.

Pour obtenir une peinture qui ne se décolore pas, ne pèle pas, ne cloche pas ni ne se fendille. Conçue pour le bois, le métal, le vinyle, la maçonnerie et l'aluminium. Blanc et base blanche seulement. No 1200

Rég. \$24.50



SOLDE **18⁹⁹** gallon

PORTES PREMONTÉES

Bâti 3% Weiser 101

40⁹⁵

VASTE CHOIX DE PREFINI

Prix à partir de

6⁹⁹ la feuille

CONTRE- PLAQUE 3/8"

Grade D, épaisseur 4' x 8'

12⁹⁵ la feuille

2 x 3 x 8' No 1

le mc.

.89

2 x 4 x 8' No 3

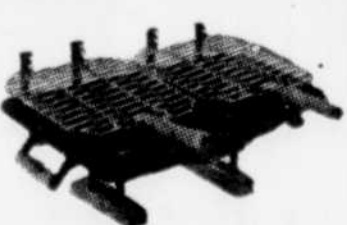
le mc.

1²²

CONTRE- PLAQUE 3/8"

Grade Select embouté, épaisseur, 4 x 8'

14⁹⁵ la feuille



HIBACHI DOUBLE

10" x 17" Fonte de fer noire avec grille plaquée.

Rég. \$7.95

Spécial

5⁹⁹



POLY GARD

9⁹⁹

contenant de 4 gallons

80

OUTILLAGE
ELECTRIQUE
BLACK & DECKER ET SKILL

-10%

TONDEUSES

MTD 3.5 HP Sacs arrière

209⁹⁵



JEAN-DENIS ROY Ltée

Bois - Matériaux de construction

34, rue Principale, St-Romuald, (Route Trans-Canada) 839-0024

LIVRAISON
GRATUITE
DANS
QUEBEC-
METRO

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre annonce "Huit atout" parue le 18 juin dans ce journal.

Les couches Pampers à jeter sont des couches de nuit disponibles en boîte de 12 et non en boîte de 30 tel qu'annoncé.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvénients que cette erreur aurait pu lui causer.

Towers



Ne payez plus
les appels interurbains
non désirés
grâce à

TÉLÉ-SYSTÈME

464, 1re Avenue est, Charny
418-832-4482

CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 25 juin, en page D-3 de ce journal. Vous auriez dû lire: **FRAISES ENTIÈRES** **PRIX SPECIAL** surgelées, non sucrées **\$1⁸⁹** (au lieu de \$1.59)

Dominion

stome • Saint-Nicolas • Montmagny • Bernières • La Pocatière • Saint-Etienne • Saint-David • Saint-Rédempteur

Convention de travail acceptée

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Dans une proportion de 75 pour 100, les quelque 125 employés de bureau du complexe alimentaire Vachon Inc., une filiale de Culinar Inc., à Ville Sainte-Marie de Beauce, ont accepté les termes d'une nouvelle convention collective de travail d'une durée de trois ans.

Ce nouveau contrat de travail qui prendra fin le 7 juin 1983, accorde des augmentations de taux horaire de 32 pour 100 réparties comme suit: 11,5 pour 100 à la première année, 10,5 pour 100 pour la seconde année et 10 pour 100 à la dernière année, avec indexation au coût de la vie pour les deux dernières années de la convention.

L'accord prévoit également des améliorations au niveau des vacances, ce qui fait que dès l'été 1981, les employés de bureau chez Vachon Inc., auront droit à trois semaines de vacances après 4 ans de travail, quatre semaines après 11 ans de travail, cinq semaines après 19 ans de travail et six semaines après 28 ans de travail.

Aussi, les employés du soir et de nuit toucheront une prime supplémentaire de \$0,02 l'heure.

Toutefois, on a appris que du côté syndical la partie syndicale n'avait pas réussi à obtenir une clause de sous-contrat et modifier la clause de promotion.

Pour en arriver à une telle entente, à la satisfaction des deux parties, a déclaré hier, au SOLEIL, un porte-parole de la partie syndicale, il a fallu que l'agent syndical Alain Tremblay ainsi que le président du syndicat Denis Nadeau et ses adjoints Adrien Lévesque, Normand Labbé, Dany Laplante et Thérèse Turmel, fournissent un effort soutenu lors des séances de négociation.

De son côté, la partie patronale était représentée par M. Jean Gareau, directeur du personnel, assisté de M. Pierre Bédard, Claude Bordenave et le nouveau gérant des relations de travail Serge Mainguy.

APPEL D'OFFRES

STE-AURÉLIE
COMITÉ DE BEAUCE
Avis est, par les présentes, donné que la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Comté de Beauce, recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-bas.

PROJET: Dossier 671-74 (Révision mai 1980).
Construction d'un réseau d'égout et d'égouts sanitaires, réservoir, étangs d'oxydation aérés et travaux connexes.
Le présent projet est subventionné en partie par le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales du Québec et mis en œuvre avec la collaboration de ces deux (2) ministères.

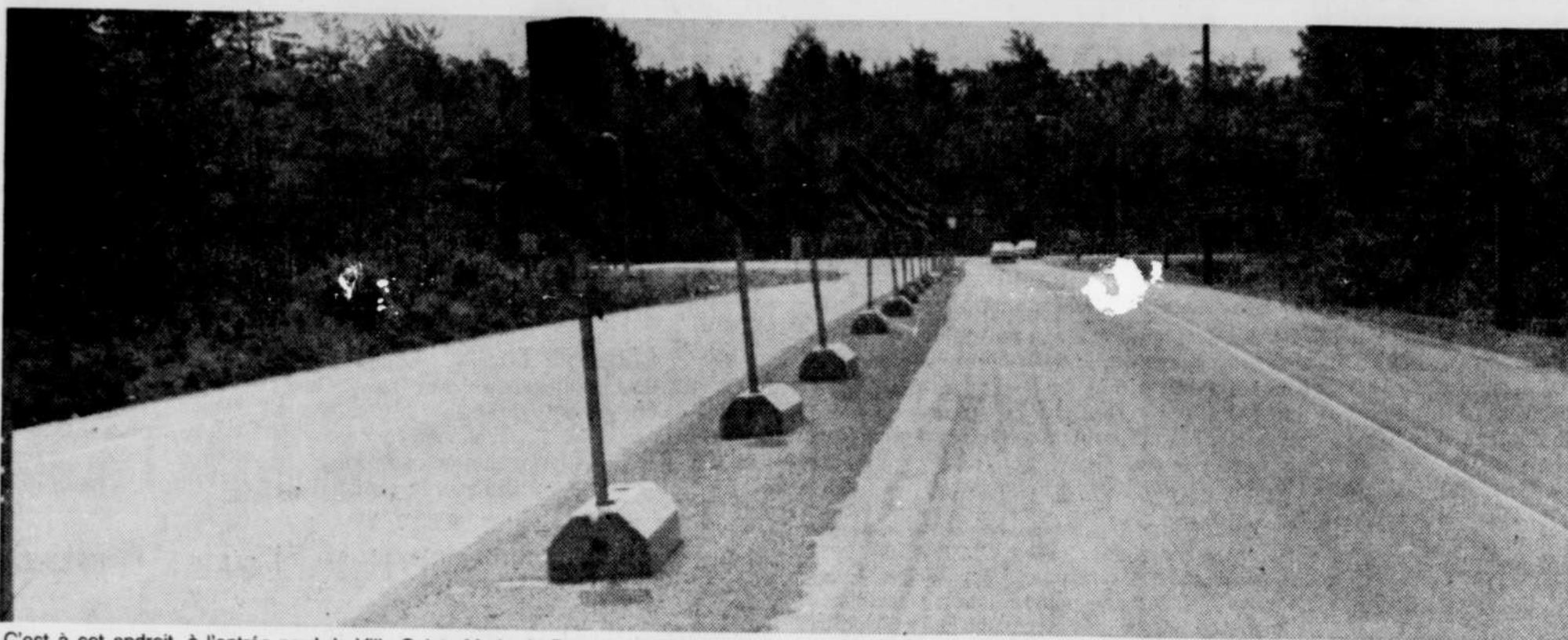
CONSULTANTS:
Guy Labbé & Louis Dion Inc.
114 15, 1re Avenue est,
Ville de St-Georges, Beauce,
G5Y 2C7. Tél.: 228-9041.

SOUSSIONS:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau des consultants ci-haut mentionnés, à compter du 23 juin 1980, contre un dépôt de \$50,00 remboursable au soumissionnaire s'il a présenté une soumission sur le projet et s'il remet les documents de soumission en bon état avant le 15 août 1980.

Pour être considérée, toute soumission devra:

- 1- être conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par les consultants;
- 2- être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% du montant global de la soumission, sous forme de "chèque visé" ou de "cautionnement" fait au nom de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
- 3- être remise avant 13.30 heures (heure en vigueur locale), lundi le 14 juillet 1980, au bureau de M. Tancredi Allen, secr. trés. de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;
- 4- être remise dans une enveloppe scellée portant mention: "Soumission pour le Projet 671-74, Ste-Aurèle, Beauce".

La Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions, lundi le 14 juillet 1980, après 13.30 heures, à la Salle des Délibérations du Conseil Municipal de Ste-Aurèle.
Donné à Ste-Aurèle, Beauce.
Date: le 17 juin 1980.
Signé: M. Tancredi Allen,
Secr. trés.



C'est à cet endroit, à l'entrée nord de Ville Sainte-Marie de Beauce, qu'on procédera dès cette année au prolongement de l'autoroute Robert-Cliche.

Prolongement de l'autoroute Robert-Cliche

Travaux à la hauteur de Sainte-Marie

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — Des problèmes d'expropriation sont la cause d'un retard dans l'exécution des travaux, en vue du prolongement de l'autoroute Robert-Cliche en ce qui regarde le contournement de Ville Sainte-Marie de Beauce.

Le gouvernement du Québec dépensera \$500,000 cette année pour la poursuite des travaux sur l'autoroute Robert-Cliche, à l'entrée nord de Ville Sainte-Marie, et l'on procédera dès août prochain, à des demandes d'appels d'offres pour l'exécution de travaux en vue du contournement de cette localité, soit de la route Cameron à la route Carter.

Il s'agit de travaux qui nécessiteront des investissements de quelque \$5 millions, a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, de Ville Saint-Joseph de Beauce, en précisant qu'il ne prévoit plus de retard dans le prolongement de cette voie rapide qu'est l'autoroute Robert-Cliche, de Sainte-Marie à Saint-Georges.

On a aussi appris par l'entremise d'un porte-parole du ministère québécois des Transports, que l'échéancier mis de l'avant par le ministre Denis de Belleval pour le parachèvement de l'autoroute, soit sur deux des quatre voies prévues entre Sainte-Marie et Saint-Georges sur une distance de 55,5 kilomètres, est le suivant:

Exercice financier	Montants prévus
1980-81	\$500,000
1981-82	\$7,5 millions
1982-83	\$15 millions
1983-84	\$14,5 millions
1984-85	\$8,9 millions

Advenant que ce nouvel échéancier soit respecté et qu'il n'y ait pas de retard dans l'exécution des travaux ceci voudrait dire qu'à l'automne 1984, l'autoroute Robert-Cliche sera ouverte à la circulation du pont Pierre-Laporte jusqu'à Saint-Georges de Beauce.

Cependant, à partir de Ville Sainte-Marie, l'autoroute Robert-Cliche ne sera ouverte à la circulation que sur deux des quatre voies prévues entre Sainte-Marie et Saint-Georges, nécessitant des investissements de l'ordre de \$46,4 millions.

Seconde chaussée

Pour ce qui regarde la seconde chaussée, entre Sainte-Marie et Saint-Georges, aucun échéancier n'a été prévu, le tout dépendra des besoins, a laissé entendre le ministère québécois des Transports.

Au ministère des Transports, on estime que la circulation n'est pas suffisante pour justifier une autoroute à quatre voies entre Sainte-Marie et Saint-Georges, considérant que la circulation est d'un peu plus de 8,000 véhicules par jour, alors que la norme pour justifier la

construction d'une autoroute à quatre voies est de 25,000 véhicules.

De plus, il apparaît que le prolongement sur quatre voies de l'autoroute Robert-Cliche entre Sainte-Marie et Saint-Georges coûterait \$90 millions, soit \$3 millions par mille.

Section ouverte

On rappelle qu'à l'automne 1977, une première partie de l'autoroute a été inaugurée, soit du pont Pierre-Laporte jusqu'à Saint-Maxime de Scott, et que depuis le 1er novembre 1978, le ministère des Transports a procédé à l'ouverture de la circulation sur le tronçon entre Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie de Beauce.

Jusqu'ici, a-t-on appris, le gouvernement du Québec a investi quelque \$48 millions pour la construction de l'autoroute Robert-Cliche, entre le pont Pierre-Laporte et Ville Sainte-Marie de Beauce.

économique de la région et lui permettre de bénéficier au maximum des retombées de la politique gouvernementale de l'amiante.

Dans les Bois-Francs, on est vivement intéressé par ce projet et l'on veut que l'axe de cette prochaine voie rapide soit situé le plus près de cette région.

Pensée du jour

"Consulter, c'est demander à quelqu'un d'être de notre avis."

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

Prenez avis que Monsieur Roland Thérien a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Monsieur Régis Thérien, décédé à Québec, le 30 janvier 1980 et ce, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Ernest Bourque, notaire, le 3 juin 1980 et enregistré à Québec, le 10 juin 1980, sous le numéro 985.659.
Ernest Bourque, notaire.

Sur les traces de l'histoire

SAINT-ROMUALD — La Caisse populaire Les Etchemins parraine, durant cette saison estivale, un projet d'intérêt public visant à retracer l'évolution historique de la ville de Saint-Romuald.

Une subvention lui a été octroyée dans le cadre du programme de création d'emploi du gouvernement fédéral. Cinq personnes travailleront donc durant huit semaines à la réalisation de ce projet appelé: "Rétrospec".

A l'aide d'entrevues et de recherches, le groupe tentera de reconstituer l'histoire de cette paroisse vieille de 126 ans. Le fruit du travail pourra éventuellement être utilisé pour la préparation d'un volume ou de divers documents qui seront remis à la population locale, a expliqué au SOLEIL M. Yves Genest, relationniste de la Caisse populaire Les Etchemins.

Le principal objectif est toutefois de sensibiliser la population à la richesse de son patrimoine et l'inciter à la sauvegarde. L'initiative favorisera en même temps l'élaboration d'un inventaire de documents, photographies et autres pièces d'archives propres à constituer une éventuelle banque de biens culturels à Saint-Romuald.

Tout en se réjouissant de cette initiative visant en effet la préservation de l'héritage collectif, les responsables du projet espèrent que ce sera un premier pas vers la création d'un musée à Saint-Romuald.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (réglement 31-32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.



Quelques lignes, Agathe, pour vous parler de La Maison Chamard, à La Malbaie, près du fleuve, sur un cap d'où l'on voit les mille attraits d'un pays de vacances.

Quand vous viendrez en Charlevoix, arrêtez-vous ici, ou mieux encore, arrêtez tout et venez en Charlevoix, à la Maison Chamard de La Malbaie.

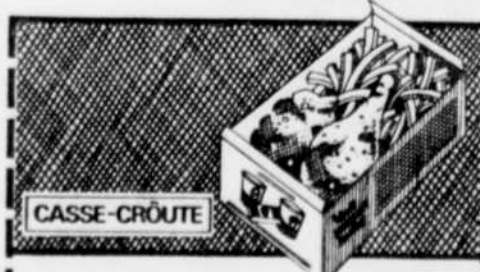
Chambres et chalets, bonne table, golf, bar, piscine, sauna, bain tourbillon... et téléphone (418) 665-4413

Réservez maintenant

La Maison Chamard
La vraie nature du Charlevoix.

DEUX ÉPARGNES ESTIVALES

Découpez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage



ÉPARGNEZ 40¢

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un casse-croûte comprenant 2 mcs de Poulet Frit Kentucky et des frites pour seulement

\$1.40

EXPIRATION LE 30 JUILLET 1980

La Villa du Poulet

COUPON



ÉPARGNEZ \$1.15

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mcs de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de seulement

\$6.80

EXPIRATION LE 30 JUILLET 1980

La Villa du Poulet

COUPON

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Elisabeth Morissette) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Elisabeth Morissette, épouse de feu Antonio Beaulieu. Selon ses dernières volontés, celle-ci ne sera pas exposée. Un service sera chanté "en l'absence du corps" vendredi, le 27 juin 1980, en l'église St-Michel de Sillery à 15h, et a été confiée à la maison.

Lépine-Cloutier Lée — pour crémation. Les cendres seront déposées au cimetière de St-Michel de Sillery. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Claude (Nicolas Guillemette), Michel (Rosaire Roy), Claire (Claude Roy), Paul (Gabrielle Morais), et plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et petits-enfants. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boul. St-Cyrille ouest, La famille recevra vos condoléances à l'église à compter de 14h30. Pour renseignements: 529-3371. (5293)

BEGIN (Yvon) — A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Yvon Begin, ingénieur naval, époux de dame Fleurette Bélanger. Il demeurait au 7278 des Pépins, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 6540 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de la au crématorium Lépine-Cloutier Lée. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Chantal, Eric et Michèle; son père et sa mère: M. et Mme J.C. Bégin; ses beaux-parents: M. et Mme Marcel Bélanger; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Bégin, M. et Mme Jacques Bégin, M. et Mme Jacques Bégin (Marie-Claire), M. et Mme Jacques Trotter (Lucille), M. et Mme Eugène Goulet (Fernande), M. et Mme Jacques Lapiere (Denise), M. et Mme Frank Donovan, M. et Mme Claude Plamondon (Huguette), M. et Mme Georges Simard (Nicole), M. et Mme Fernand Langlois, M. et Mme Marcel Bélanger, M. et Mme Laurent Bélanger, Mlle Sylvie Bélanger, M. et Mme Michel Bélanger, Mlle Laurette Bélanger; sa tante: Mlle Yvonne Bégin, ses amis: Gennette Roussel et Claude Auderger, et plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. (52430)

BOUCHARD (Marcel)



A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 25 juin 1980, à l'âge de 38 ans et 6 mois, est décédé M. Marcel Bouchard, époux de dame Claudette Otis. Il demeurait au 435 route Pincourt, Neuchâtel. Il était employé à Pétrolina Canada. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin 1980, à 13h30. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 13h15 pour l'église St-Ambroise de Loretteville et de la au crématorium Lépine-Cloutier Lée. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Dany; ses parents: M. et Mme Adrien Bouchard; sa belle-mère: Mme Henri Otis, d'Orsainville; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Claude Bouchard (Louise Lamontagne), M. Jules Lévesque, M. et Mme Jean-Yves Paré (Françoise Bouchard), M. François Bouchard, Mlle Louise Bouchard, M. Claude Otis, Mlle Marielle Gagnon, M. Michel Otis, Mlle Christine Rhéaume, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Pour renseignements: 529-3371. (5293)

BOUCHARD (Dalmis)



A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Dalmis Bouchard, époux de feu Laurette Fortin, autrfois de l'avenue Lévis, paroisse Saints-Martyrs. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 juin 1980, à 11h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 975 Marguerite-Bourgeois à 10h45 pour l'église St-Mathieu et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, ses gendres et belles-filles: M. le juge et Mme Louis-Philippe Bouchard (Gilberte Savoye), M. et Mme Paul Anich (Henriette Bouchard), M. et Mme Maurice Savard (Irene Bouchard), M.

l'abbé Léonce Bouchard, curé de la paroisse St-Mathieu, M. et Mme Jean-Marie Bouchard (Michelle Blanchet), sous-ministre, Dr et Mme Bruno Richard (Pauline Bouchard, I.), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. (52498)

BOISVERT (Marcellin) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 juin 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Marcellin Boisvert, époux de dame Madeleine Guay, demeurant au 85 rue Wolfe, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 11h. Départ.

Gilbert & Turgeon Lée 58 avenue Bégin à 10h45, pour l'église Notre-Dame, inhumation cimetière Mont-Marie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs et belles-sœurs: M. et Mme J.-A. Boisvert, (Charlotte St-Laurent), Mlle Monique Boisvert, Mlle Wilfrid Boisvert (Lorenza Caron), Mme Adalbert Bégin (Marguerite), Mlle Charlemagne Boisvert (Alice Dubé), M. et Mme Alexandre Fradette (Marie-Marthe), M. et Mme Laval Guay (Irene Moreau), Mlle Judith Guay, M. et Mme Maurice Tessier (Françoise Guay), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. (5293)

CAMPAGNA (Abbé Robert) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 24 juin 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. l'abbé Robert Campagna, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin, à 10h30. Départ du salon funéraire.

Laurent Normand Inc. 1, 1ère Rue ouest St-François

à 10h15, pour l'église St-François et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Albert Campagna, o.m.i. de Edmonton, Alberta, Mme Blanche Bilodeau-Campagna, Mme Blandine Martineau, Mme Angéline Simard, Mme Béatrice Gour, Mme Gabrielle Cassidy-Campagna, Mme Annette Aubé-Campagna, Mlle Rose Campagna, Mme Robert Delisle (Gabrielle), ainsi que plusieurs neveux et nièces. (52430)

CANTIN (Amabelle Bouffard) — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 25 juin 1980, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédée dame Amabelle Bouffard, épouse de M. Henri Cantin. Elle demeurait au 446, 13e Rue sud, Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 10h. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Lée Place de l'Eglise, Charny à 9h50 pour l'église de Charny et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Jean-Guy Cantin (Ginette Roy), Jean-Marc; ses petits-enfants: Jean-Sébastien et Stéphane; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Labrecque (Marie-Rose Bouffard), M. et Mme Laureat Bouffard (Annette Langlois), Mme Willie Bouffard (Alexandrine Beland), Mme Roméo Bouffard (Lucienne Beland), Mme Louis Carrier (Jeannette Bouffard), M. et Mme Jean-Marie Bouffard (Jeanne Langlois), M. et Mme Alphonse Bouffard (Cécile Ida Larochelle), M. et Mme Léopold Cantin (Alexina Bourget), ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. (5293)

CLOUTIER (Candide) — A Québec, le 25 juin 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Candide Foley, épouse de M. Jeffrey Cloutier. Elle demeurait au 325 rue Fraser. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 200 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Dominique et de la au crématorium Lépine-Cloutier Lée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et ses belles-filles: M. et Mme John Cloutier (Sylvie Bibau); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jos Foley, M. et Mme Léon Foley, Mme Françoise Ruel, M. et Mme Paul Campagna; ses petits-enfants: Marie-Josée Cloutier, Marie-Lyette Cloutier, ainsi que neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. (52430)

DESROCHERS (Marie-Louise) — A l'Hôtel St-Sacrement, le 23 juin 1980, à l'âge de 84 ans et 9 mois, est décédée Mlle Marie-Louise Desrochers, fille de feu M. Jean-Baptiste Desrochers et de feu Mme Clara Poitras. Elle demeurait au 866 ave. Cherbourg, Ste-Foy (autrfois de St-Jean-Baptiste de Québec). Les funérailles auront lieu vendredi, à 14h30. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 975 Marguerite-Bourgeois à 14h15 pour l'église St-Mathieu et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Desrochers (Isabelle Dufresne), M. et Mme Georges-Emile Desrochers (Thérèse Drouin), et Mme Lucien Desrochers (Berthe Morais), ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont M. Cyrille Légaré. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. (52430)

DOLBEC (Marie-Jeanne Godin) — A Québec, le 21 juin 1980, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Godin, épouse de feu M. Gustave Dolbec. Elle demeurait au 334 rue Latourille. Les funérailles ont

eu lieu lundi, le 23 juin. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: André (Thérèse Blanchet), Yolande (Gérald Gagnon), Claire (Jean-Guy St-Hilaire), Claude (Diane Blanchet); ses belles-sœurs: Mme Laurette Godin, Mme Jeanne Godin; ses petits-enfants: Yvon, Chantal, Pierre et Simon Dolbec, Edith et Norman Gagnon, Benoit, Marc-André et Stéphane St-Hilaire et Barbara Dolbec. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer, 575, boul. St-Cyrille ouest, Québec. (5293)

GIROUX (Raoul) — Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 24 juin 1980, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Raoul Giroux, retraité de la Reed Paper, époux de feu dame Albertine Dubreuil. Il demeurait au 207 rue Bertrand, Ste-Thérèse de Lisieux. Les funérailles auront lieu, vendredi le 27 juin à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc. 738 avenue Royale Beauport à 9h40 pour l'église Ste-Thérèse de Lisieux et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Albert (Jacqueline Maheu), Paul-Emile (Jeannine Bédard), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Alfred (Yvonne Bédard), Mme Marie-Jeanne Dubreuil, Mme Rose Garneau, Mme Irene Drapeau, Elzear (Lucienne Maheu), Arthur (Alice Guillot), Mme Albertine LeRoussignol, Jeannette (Paul-Emile Hurens), Mlle Lionel Giroux, M. Arthur Dubreuil. Ses petits-enfants: Louise, Lyne, Yves, France, Christine, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h, de 19 à 22 heures. Pour informations: 661-9223. (5293)

LANGVIN (Simone Levasseur) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 25 juin 1980, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédée Mlle Simone Levasseur, épouse de M. Léo Langevin. Elle demeurait au 2250 av. St-Georges, Giffard. Les funérailles auront lieu à Giffard, le 28 juin 1980 à 10h. Départ du salon funéraire.



A Giffard, le 25 juin 1980, à l'âge de 66 ans et 5 mois, est décédée dame Simone Levasseur, épouse de M. Léo Langevin. Elle demeurait au 2250 av. St-Georges, Giffard. Les funérailles auront lieu à Giffard, le 28 juin 1980 à 10h. Départ du salon funéraire.

à 9h45 pour l'église paroissiale et de la au cimetière. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses deux fils: Roger, Pierre (Christine Lang), ses petits-enfants: Hélène, Mario, Eric et Danielle Langevin, sa belle-mère: Mme Diana Langevin; ses sœurs, frères et beaux-frères: M. et Mme Robert Emond (Alice), Mme Marguerite Goudou, M. Paul et Lucien Levasseur; son oncle: Léo Langevin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Clarence Noël, M. et Mme Emilie Dubé, Mme Alexandrine Langevin, M. et Mme Rodolphe Langevin, M. et Mme Eugène Langevin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. (52430)

LANDRY (Amanda Michaud) — A St-Hubert, le 25 juin 1980, à l'âge de 84 ans est décédée dame veuve Léon Landry, née Amanda Michaud, demeurant au 1700 rue Coderre, St-Hubert. Les funérailles auront lieu vendredi le 27. Le convoi funèbre partira du

Salon Jacques Latour Lée 5125 rue Armand St-Hubert pour se rendre à l'église de St-Hubert où le service sera célébré à 11h et de la au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (5293)

LEFEBVRE (Simone Bédard)



A l'hôpital St-Augustin, le 21 juin 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée dame Simone Bédard, épouse de M. Albert Lefebvre. Elle demeurait au 4291, St-Félix, Cap-Rouge. Selon ses dernières volontés, celle-ci ne sera pas exposée. Un service sera chanté samedi le 5 juillet, à 10h en l'église St-Félix du Cap-Rouge, et a été confiée à

Lépine-Cloutier Lée pour crémation. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, son gendre et ses belles-filles: Michèle (Michel Richard), Serge du corps de police de Ste-Foy (Ginette Laliberté), François (Denise Laliberté), Jean, ses sœurs, son frère, beaux-frères et belles-sœurs: Monique Bédard de CHRC, M. et Mme Yvan Dussault (Rachel), M. et Mme Benoit Pouliot (Paula), M. et Mme Eugène Bérubé (Lorraine), M. et Mme Claude St-Hilaire (Gita), M. et Mme Claude Brière, Mlle

Annie Bédard, M. et Mme Guy Bédard (Colette Bherer), M. Richer Masse et plusieurs neveux, nièces et petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. (52430)

LEVESQUE (Louis-Philippe "Tibasse") — A Port-Cartier, le 21 juin 1980, à l'âge de 54 ans et 3 mois, est décédé M. Louis-Philippe Lévesque, époux de dame Marguerite Boudreau. Il demeurait au 5 rue Dominique, Port-Cartier. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Bernard, Solange (Mme Norman Cormier), Jean-Guy, Pierre, Anne et Michel; son petit-fils: Garry Cormier, ainsi que sa belle-mère: Mme C. Gagnon; ses sœurs: Marie-Louise (Mme Jean Poulin), Marie-Anne Boucher, Imelda (Mme Louis Dugas), Berthe (Mme Lionel Fournier), Jacqueline (Mme Jean-Paul Lelièvre); son frère Pierre-Paul (Adèle Chasson), ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, de nombreux neveux et nièces. (5293)

MALTAIS (Yolande) — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 25 juin 1980, à l'âge de 55 ans et 8 mois, est décédée Mlle Yolande Maltais. Elle demeurait 2214 rue Maufils, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, 27 juin, à 10h. Départ de la coopérative funéraire de la

Seigneurie 2150 Deblois, Giffard, Beauport à 9h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets, et de la au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil son demi-frère Roland Anger, sa sœur Fleurette Maltais-Marcoux, sa belle-sœur Gemma Maltais, beau-frère Guy Marcoux, ainsi que son ami René Garneau, plusieurs neveux et nièces. Pour informations: 663-4733. (5293)

MAYRAND (Louis-Charles) (frère Irène-Joseph)



Est décédé subitement, à l'hôpital Laval, le 23 juin 1980, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. Louis-Charles Mayrand, époux de M. Léo Langevin. Elle demeurait au 2250 av. St-Georges, Giffard. Les funérailles auront lieu à Giffard, le 28 juin 1980 à 10h. Départ du salon funéraire.

à 9h45 pour l'église paroissiale et de la au cimetière. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses deux fils: Roger, Pierre (Christine Lang), ses petits-enfants: Hélène, Mario, Eric et Danielle Langevin, sa belle-mère: Mme Diana Langevin; ses sœurs, frères et beaux-frères: M. et Mme Robert Emond (Alice), Mme Marguerite Goudou, M. Paul et Lucien Levasseur; son oncle: Léo Langevin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Clarence Noël, M. et Mme Emilie Dubé, Mme Alexandrine Langevin, M. et Mme Rodolphe Langevin, M. et Mme Eugène Langevin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. (52430)

Des 1917, il débuta sa longue carrière d'enseignant à Ste-Anne-de-Belleveuve, et en 1919, il enseigna à Québec (frère Le-Coeur-de-Marie). Frère Charles Mayrand a oeuvré surtout en Mauricie, particulièrement à Grand-Mère, des 1920, où il revint plusieurs fois pour un total de 18 années. Il a été professeur de mathématiques dans les classes terminales au séminaire St-Joseph de Trois-Rivières (2 ans) et au séminaire Ste-Marie-de-Shawinigan (8 ans). Pendant 4 ans, il a enseigné au Scolastic-École normale de Pointe-du-Lac. De 1965 à 1969, il fait partie de la première équipe de professeurs de l'École normale Notre-Dame-de-Foy de Cap-Rouge; il y demeure actif jusqu'à son décès, accomplissant au pavillon La Mennais, les importantes fonctions de comptable durant 9 ans au service de ses frères en religion et des nombreux étudiants en résidence. Il était membre de la Société de généalogie de Québec. (5293)

NADEAU (Jean) — A l'Hôpital St-Sacrement, le 25 juin 1980, à l'âge de 34 ans et 3 mois, est décédé M. Jean Nadeau, époux de dame Micheline Martin. Il demeurait au 647 Nérée Beauport, St-David. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin, à 11h. Départ du funérarium.

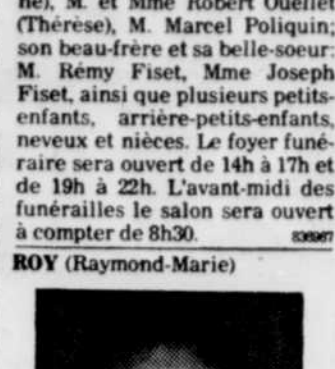
Claude Marcoux Lée 6 rue Perreault Lévis

à 10h40 pour l'église de St-David et de la au cimetière Mont-Marie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils: Daniel, ses parents: M. et Mme Ronald Nadeau (Cécile Neveu), sa belle-mère, Mme Adèle Martin (Georgette Beaudoin), ses sœurs, beaux-frères et sa belle-sœur: Dr Lorraine Nadeau et Dr Jean-Louis Couture, M. et Mme Denis Bisson (Suzanne), Edith Martin. (5293)

POLQUIN (Eudore) — A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Eudore Polquin, marchand de fourrure à sa retraite, époux de feu dame Marie-Louise Fiset. Il demeurait au 1304, 2e Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 juin à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Lée 1290, 1ère Avenue

à 9h50 pour l'église St-François-d'Assise et de la au cimetière St-Charles sur la rue St-Vallier ouest. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul-Emile Polquin (Cécile Bourbonnais), Mme Lucien Polquin (Madeleine Lemein), M. et Mme Roland Polquin (Simone Bertrand), M. et Mme Etienne Savard (Germaine), M. et Mme Robert Ouellet (Thérèse), M. Marcel Polquin; son beau-frère et sa belle-sœur: M. Remy Fiset, Mme Joseph Fiset, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. (5293)

ROY (Raymond-Marie)



A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 52 ans est décédé M. Raymond-Marie Roy, époux en premières noces de dame Thérèse Dionne et en deuxième noces de dame Simone Joly. Il demeurait au 541, rue Jérôme, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 10h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 253, rue St-Joseph est à 9h50, pour l'église Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Roy (Louise Lemoine), Gaetan, Michel, Roger et Denis Roy; sa mère: Mme Marie-Anne Roy; sa petite-fille: Isabelle; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Roy, M. et Mme Maurice Roy, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marcel Leclerc, M. et Mme Marcel Dionne, M. Lucien Roy, M. Arthur Roy, M. Jean-Charles Roy, Mlle Thérèse Roy, Mlle Albertine Roy, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. (5293)

TACHE (Muriel Fraser) — A Ste-Foy, le 25 juin 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Muriel Fraser, épouse de feu le major Jacques Taché. Elle demeurait au 1507, Mont-Marie, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, le 27 juin, à 14h. Départ du funérarium.

Lépine-Cloutier Lée 1025, route de l'Eglise à 13h45 pour l'église St-Yves et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. J.W. Fraser (Irma Lachance), Mme de St-Denis (Prévost) (Dorothy), M. et Mme Eugène Taché, Mlle Esther Taché, Mlle Philippe Taché (Rita), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Elle sera exposée à compter de 19h jeudi le 26 juin. Pour renseignements: 529-3371. (52430)

THERRIEN (Sœur Angéline) — A la maison Générale des sœurs de la Charité, Beauport, Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 70 ans, est décédée sœur Angéline Thérien, en religion Sœur St-Jean-Guy, après 43 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Ernest Thérien et de feu dame Rosalie Fiset de St-Casimir, comté Portneuf. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Générale, et les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 10h, en la chapelle de la communauté, 2655, rue LePelletier, Beauport et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Notre-Dame de l'Espérance, Beauport, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Lée Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Odina Cantin de Ste-Catherine, M. Cayetan Thérien de St-Casimir, Mlle Blandine Hamelin de Donnacona, Mme Sylva Thérien de Berthierville ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371. (5293)

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

CLOUTIER (Henry) — Mme Henry Cloutier et ses enfants remercient sincèrement parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès d'Henry, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes, et don au Centre de pneumologie de l'hôpital Laval. A tous merci. (5293)

GONTHIER (Joseph) — Mme Joseph Gonthier et ses enfants: Lise, Pierre, Ginette et Michel, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, soit par des fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de mon époux, survenu le 7 juin 1980. A tous un cordial merci. (5293)

JULIEN (Arthur) — Les membres de la famille Julien et Rancourt, remercient tous les parents et amis, pour leur témoignage de sympathie, à l'occasion du décès de M. Arthur Julien, époux de feu Anna Rancourt. A tous un cordial merci. (5293)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BELANGER (Maurice) — Maurice, un an s'est écoulé depuis que tu nous a quittés. Ton souvenir demeurera toujours présent, car ceux que l'on a tant aimés, ne meurent jamais, ils

sont simplement absents. En ta mémoire, nous convions parents et amis à se joindre à nous, pour célébrer ton service anniversaire, samedi 28 juin 1980, à 14h, en l'église St-Malo. Merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille. (52430)

BERNIER (Céline Gros-Louis)



Vendredi, le 27 juin 1980, à 7h30 en l'église St-Sauveur, sera chanté le service anniversaire de dame Céline Gros-Louis, épouse de feu M. Tancrède Bernier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (52430)

GENEST (Charles)



Samedi, le 28 juin 1980, à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Charles Genest, époux de dame Emilienne Bernard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (52430)

GOULET (Marie-Ange Ethier)

Samedi, le 5 juillet 1980, à 17h, en l'église St-Malo de Québec, sera célébré le service anniversaire de dame Marie-Ange Ethier, épouse de M. Bernard Goulet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (52430)

760 FAVEURS OBTENUES

GRAND remerciement au St-Esprit, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.D.R. (52110)

GRAND remerciement au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier M.J.B. (52930)

RECONNAISSANCE au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier Mme C.L. (52930)

REMERCIEMENTS à Sa Sainteté Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier J.T. (52930)

REMERCIEMENT au Saint-Esprit, pour faveur obtenue et promesse de publier R.P. (52930)

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit, pour faveur obtenue et promesse de publier L.R.G. (52930)

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier G.D. (52930)

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier N.S. (52930)

SINCERES remerciements au Sacré-Coeur de Jésus, pour faveur obtenue avec promesse de publier D.G. (52110)

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier R.G.R. (52930)

SERVICES SPECIAUX

800 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1098 av. Cartier, 529-0730 (52131)

Respectueusement W.R. Salon Fleuri Depuis 48 ans à votre service 524-5218 135 St-Joseph Est (52930)

800 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561 (52930)

le monde

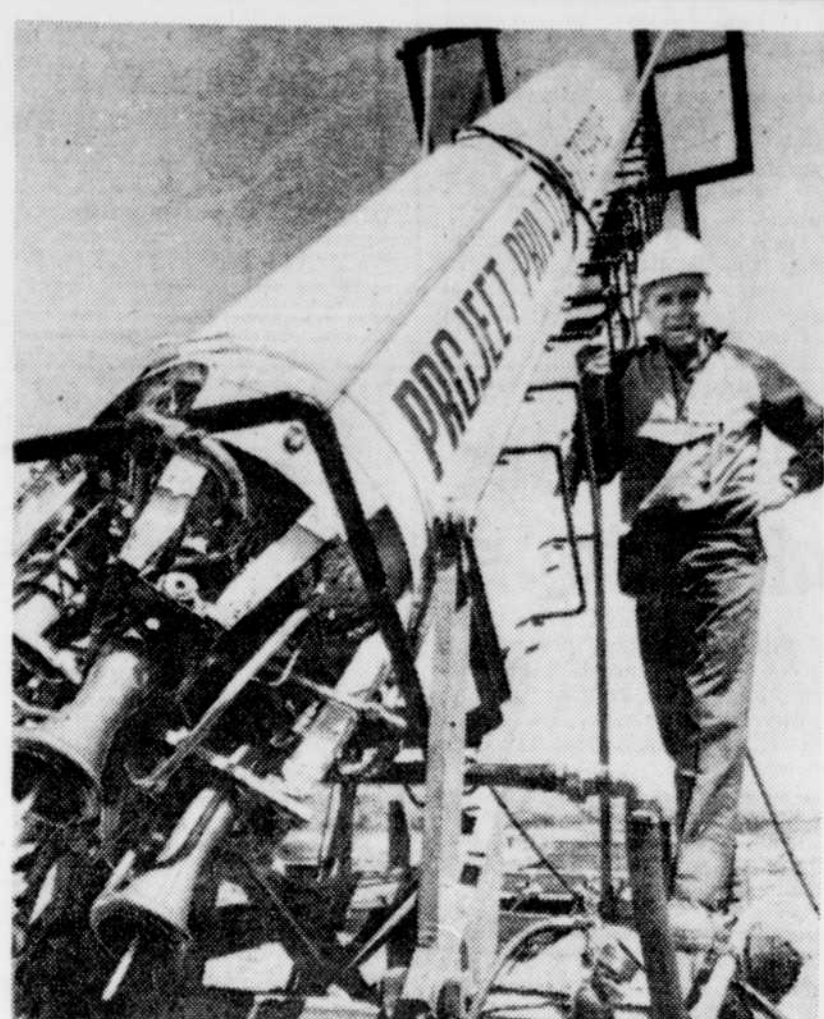
Le dernier compagnon de Jean Seberg a été interpellé à Paris

PARIS (AFP) — Le dernier compagnon de l'actrice américaine Jean Seberg, trouvée morte à Paris en septembre 1979, a été interpellé hier par la police française. Le même jour, le romancier français Romain Gary, qui fut l'un des trois maris de l'actrice, s'est constitué partie civile au nom de leur fils commun, Diego, âgé de 17 ans.

Jean Seberg avait été trouvée dans sa voiture dix jours après avoir disparu du domicile, situé tout près de là, qu'elle habitait avec M. Ahmed Hanzi, un homme d'une trentaine d'années, d'origine marocaine. Ce dernier vient d'être mis à la disposition des enquêteurs dans le cadre d'une "instruction contre X" ouverte samedi dernier pour "non-assistance à personne en danger".

L'actrice, qui était âgée de 40 ans, avait absorbé une forte quantité de barbituriques et la police avait conclu au suicide. Mais l'analyse de ses viscères a démontré qu'elle avait aussi ingurgité une énorme quantité d'alcool (elle avait 7,60 grammes d'alcool dans le sang).

Elle aurait donc dû être dans un état de coma éthylique et la justice s'étonne qu'elle ait pu conduire sa voiture dans ces conditions.



Robert Truax a effectué avec succès, mardi, un test de mise à feu de "sa" fusée.

Un "amateur" lancera une fusée habitée

FREMONT, Calif. (AFP) — Un ancien expert en missiles de la marine américaine envisage de lancer l'an prochain dans l'espace une fusée habitée. Si le projet de M. Robert Truax, 63 ans, réussit, ce sera le premier vol humain lancé par un amateur.

Un test de mise à feu d'une fusée de près de huit mètres qu'il a lui-même assemblée a été effectué mardi avec succès: pendant une minute, les quatre moteurs de la fusée, d'une poussée de 500 kilos, ont parfaitement fonctionné, couvrant trois ans d'efforts.

Fort de ce succès, l'ingénieur espère pouvoir lancer dès l'an prochain un vol habité suborbital à

une altitude de près de 90 kilomètres et une vitesse de pointe de 4.600 km/h environ. Pour ce vol d'une dizaine de minutes, 200 personnes, dont deux femmes, se sont portées candidates, a-t-il affirmé.

Auparavant, M. Truax prévoit de lancer le vaisseau d'un hélicoptère dans le Pacifique pour vérifier ses capacités de résistance au choc. Cet essai est prévu pour le mois prochain.

Les quatre moteurs de la fusée de M. Truax avaient originellement été utilisés par l'armée de l'air pour des missiles balistiques intercontinentaux. Il a pu racheter chacun d'eux pour \$115.

Une grande offensive menace la Thaïlande

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Les Vietnamiens, n'ayant pu interrompre le rapatriement volontaire au Cambodge de Khmers rouges réfugiés en Thaïlande, s'apprêtent à lancer une nouvelle offensive de plus ample envergure que celle déclenchée en fin de semaine en territoire thaïlandais, à l'aide des 10.000 soldats massés depuis lors à la frontière.

Hier, la Chine a mis en garde le Vietnam contre la poursuite de son "agression" en Thaïlande et assuré cette dernière de son appui complet. Des diplomates occidentaux en poste à Pékin signalaient un regain de tension à la frontière sino-vietnamienne.

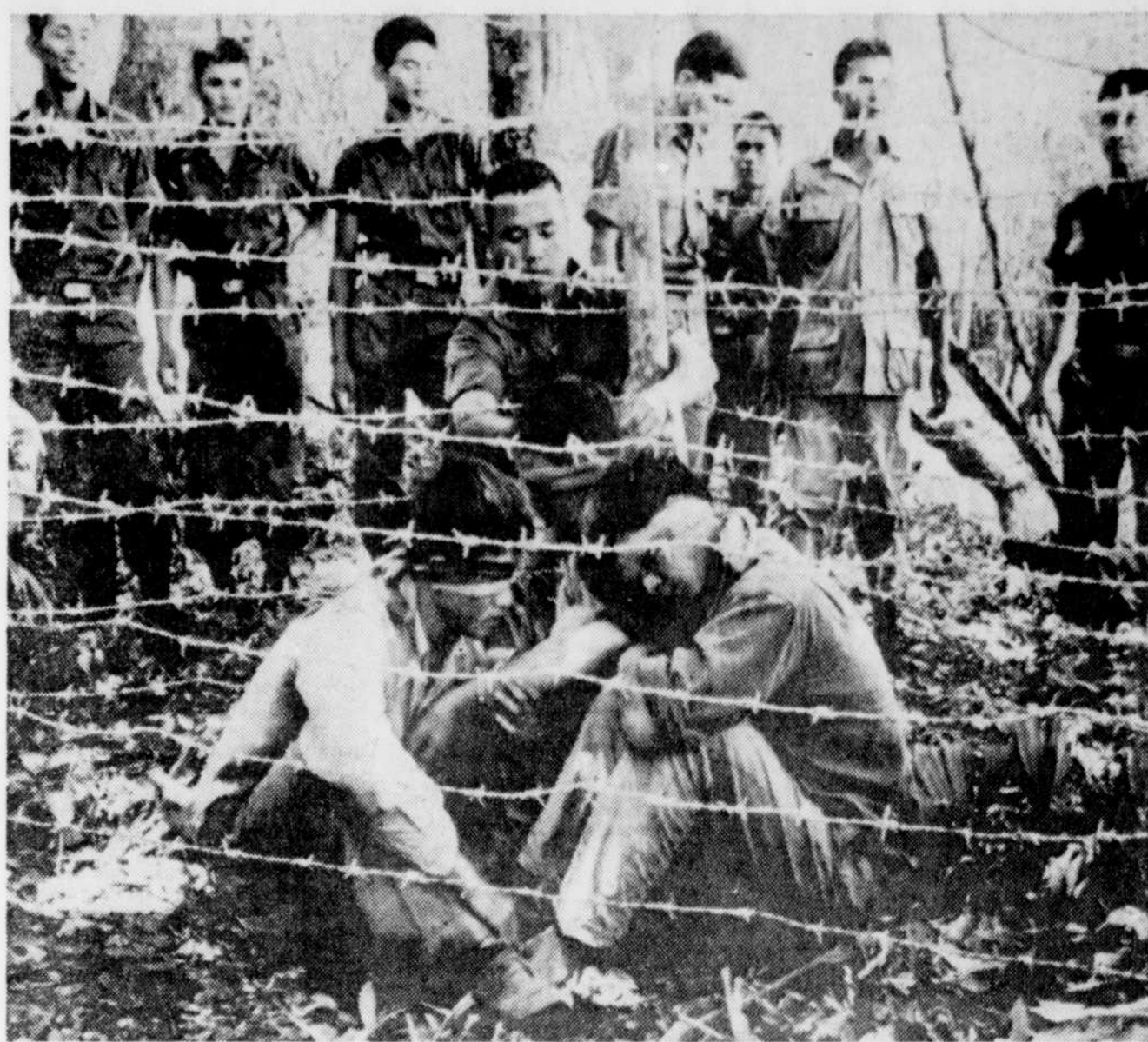
Les "opérations limitées" menées depuis dimanche par les Vietnamiens n'ont en effet pu empêcher hier 1.120 réfugiés de rejoindre le territoire cambodgien contrôlé par les Khmers rouges, au cours d'une opération volontaire de rapatriement supervisée conjointement par la Thaïlande et les Nations unies. Ce défilé est à peine plus faible que celui qui existait avant le déclenchement des incursions vietnamiennes, à partir du moment où ces rapatriements ont commencé le 17 juin.

Ce sont les autorités de Bangkok qui ont signalé hier la présence, sur une bande de 60 km du côté cambodgien, de la 75e division vietnamienne.

Bien que dans l'ensemble les combats d'hier ont été moins violents que ceux des deux ou trois jours précédents, les Vietnamiens ont néanmoins ouvert deux nouveaux fronts dans des zones où les partisans polpotistes seraient particulièrement nombreux et actifs dans certains camps de réfugiés. On ignorait encore ce matin le but, l'ampleur et l'issue de ces opérations.

Pour l'essentiel, les incursions vietnamiennes se sont déroulées dans une frange de un mille de territoire thaïlandais, le long de la frontière cambodgienne, et n'ont impliqué que quelques centaines de soldats vietnamiens. Le but de ces incursions était d'extirper les polpotistes de certains camps de réfugiés et de repousser la masse de leurs occupants plus à l'intérieur du territoire thaïlandais. La plupart des unités vietnamiennes semblent avoir regagné le Cambodge après avoir été forcées à fuir devant les combats, qui auraient fait environ 1.000 morts dans la population civile, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens.

De son côté, la Chine populaire a



Des soldats vietnamiens prisonniers des troupes thaïlandaises ont les yeux bandés dans l'enclos de barbelés qui leur sert de prison. Cette photo a été prise mardi dans un petit village près de la frontière cambodgienne.

adressé hier une mise en garde aux autorités vietnamiennes contre "le grave danger d'une poursuite des aventures militaires" en Thaïlande.

Le ministère des Affaires étrangères dans sa déclaration ne formule cependant aucune menace spécifique contre Hanoi.

En février 1979, la Chine avait lancé une "contre-attaque" de quatre semaines au Vietnam en représailles, affirmait-elle, des provocations de Ha-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Le drame du peuple du Cambodge a accaparé toute l'information provenant de l'Asie du Sud-Est depuis la chute du gouvernement Pol Pot. Qu'est devenu le peuple khmer alors décimé et affamé. Dans un premier d'une série de deux documents, André Dionne raconte le témoignage d'un journaliste indépendant, Wilfred Berchett qui rentre tout juste d'un séjour au Vietnam et au Cambodge.

page A-7

Gaulin invite les membres de la CEQ à l'engagement politique

par Claude VAILLANCOURT

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a clairement demandé aux enseignants d'arrêter de se prendre pour ce qu'ils ne sont pas, de cesser de jouer aux socialistes de laboratoires et de se préoccuper de la remontée de la droite au Québec, sous la férule de M. Claude Ryan.

Dans un long discours prononcé hier à l'occasion du 27e congrès de la centrale, M. Gaulin a non seulement procédé à un diagnostic de l'état de santé de la centrale mais il a en outre prescrit les moyens qui, à son avis,

permettront de faire en sorte que les défis d'aujourd'hui deviennent les réalités de demain.

Il a expressément signifié que la CEQ s'implique dans les négociations constitutionnelles et les prochaines élections québécoises.

Réélu sans opposition à la tête de l'organisation qui réunit quelque 85.000 travailleurs de l'enseignement, M. Gaulin a d'abord voulu faire le point sur la vie syndicale de la CEQ.

Insatisfait du modus vivendi du dernier Front commun, il n'en recommande pas moins la poursuite mais en

y assortissant un protocole de non-maraudage entre les principales centrales.

Qualifiant presque les adhérents de beaux parleurs, le président Gaulin a aussi invité les travailleurs de l'enseignement à cesser d'avoir honte de leur spécificité. "Nous sommes pour la plupart des travailleurs intellectuels, des artisans de l'enseignement. L'immense majorité de nos adhérents n'appartient pas à la classe ouvrière."

Ce point de vue soulèvera sans aucun doute de vives oppositions au sein du congrès, plus particulièrement

de la part de ceux que M. Gaulin qualifie de socialistes de laboratoires.

Le président de la CEQ n'a consacré que quelques pages de son discours à la dépense de l'avant par des groupes de travail de la centrale. Il s'est plutôt attardé à préconiser un élargissement nécessaire de l'action syndicale.

Depuis 1972, la CEQ n'a pas la possibilité de siéger au sein d'organismes qui réunissent des représentants du patronat. Le président Gaulin, sans enlever la concertation, croit que le mouvement qu'il dirige pourrait avoir des choses à dire dans ces organisations.

La montée de la droite

Abordant les questions politiques, M. Gaulin, s'il a adressé des critiques au Parti québécois, s'est plutôt attardé au Parti libéral du Québec et à son chef, M. Claude Ryan.

La montée de la droite, de l'avis du chef syndical, représente l'alliance des forces réactionnaires qui vient "remettre en cause les acquis de la révolution tranquille".

Il a tenu à mettre en garde ceux qui croient que la prise du pouvoir par les libéraux viendrait renforcer l'unité intersyndicale et susciter la mobilisation.

"Cela est sans doute vrai, croit M. Gaulin, mais on n'évalue pas un événement politique en fonction des intérêts indirects qu'il peut avoir. L'amélioration des relations intersyndicales et le développement du militantisme ne passent certainement pas par une exploitation accrue des travailleurs. C'est littéralement opter pour le pire que d'en venir à souhaiter la détérioration de nos conditions de travail sous prétexte que la lutte sera facilitée."

Il croit donc important que la centrale ait la possibilité, à l'occasion des prochaines élections, de procéder à une analyse syndicale des partis en

présence en vue d'émettre des lignes directrices.

Le président de la CEQ a cependant refusé, en conférence de presse, de dire en faveur de qui la centrale

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres nouvelles en page A-12

Elle meurt suffoquée dans une wagonnette

OTTAWA (d'après PC) — Une petite fille de 18 mois est morte par déshydratation, hier, à Ottawa, après avoir été laissée, en compagnie de son frère jumeau, dans une wagonnette stationnée en plein soleil.

La police a fait savoir que M. Hervé Gervais a découvert ses deux enfants, Nathalie et Rémi, inconscients, vers midi trente. Il les avait laissés seuls dans le véhicule, dont les glaces étaient baissées, peu avant midi.

Les médecins d'un hôpital du voisinage ont tenté de réanimer les deux enfants mais, après une heure d'efforts, Nathalie ne reprenait toujours pas vie. Son frère, Rémi, est dans un état stable.

A Ottawa, hier, la température a atteint 32,4 degrés Celsius. Selon le Dr Michel Brochu, du Conseil national de la recherche scientifique, la température a pu grimper jusqu'à 55 degrés Celsius (140 Fahrenheit) dans le véhicule. Une enquête sera tenue sur cette affaire.

Requête en liquidation du "Prêt hypothécaire"

par Pierre MARTEL

La cour supérieure du Québec vient d'être saisie d'une requête en liquidation des actifs de l'institution Le Prêt hypothécaire. L'audition de cette requête est prévue pour le 7 juillet 1980.

La présentation d'une requête en liquidation s'inscrit dans la foulée du rapport que l'administrateur provisoire de l'institution de Ste-Foy, la firme de comptables agréés Laliberté, Lancôt, Morin et Associés, vient de remettre au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec. Le rapport recommande la liquidation des actifs de Le Prêt hypothécaire.

Selon un représentant de l'administrateur provisoire, M. Marc

Sheedy, la liquidation des actifs de l'institution en difficulté, si elle est décidée par la cour supérieure, pourrait prendre plusieurs mois.

Par ailleurs, le sous-ministre du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Jean-Marie Bouchard, a révélé que son ministère, en dépit de la procédure en cours, n'avait pas jeté la serviette. "Nous continuons à chercher la solution la plus positive possible", précise-t-il.

Egalement, M. Bouchard a précisé que l'administrateur provisoire du Prêt hypothécaire venait d'obtenir un prolongement de son mandat pour une période d'environ deux mois. Le mandat original devait prendre fin le 30 juin 1980.

S'inquiétant de l'impact négatif que le terme "liquidation" pourrait

avoir sur les petits épargnants du Prêt hypothécaire, M. Bouchard a rappelé que les petits épargnants étaient protégés par la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

La nouvelle procédure, la requête en liquidation des actifs, vient s'ajouter à une procédure déjà en cours. Cette dernière a été déposée au début de juin par les procureurs Bertrand, Otis, Grenier et Larochelle au nom de la compagnie Udeco Inc. et de l'homme d'affaires Gaston Desmeules, propriétaires des actions du Prêt hypothécaire.

Les requérants demandaient alors, entre autres, l'émission, par injonction, d'une ordonnance enjoignant à divers intervenants de libérer la gestion et l'administration de la société Le Prêt hypothécaire.

jeudi

Les Expos défaits
2-1 en
10 manches

page C-1

Test du hot dog

NEW YORK (AP) — Dis-moi ce que tu manges quand tu es pressé et je te dirai qui tu es. C'est ce qu'affirme un psychiatre new-yorkais, le Dr Leo Hollman, qui a étudié les habitudes alimentaires de 3.000 personnes. Les gens qui mangent un hot dog sont ouverts, énergiques et ambitieux, affirme-t-il. Mais ceux qui mangent des hamburgers sont plus calmes, introvertis et plus conservateurs. Les amateurs de hot dogs s'en vont généralement avec et le mangent en marchant. Les amateurs de hamburgers prennent plus de temps. Ils sont mieux habillés, genre cadres habitués à prendre des décisions.

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	B-8
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-9
Consommation	A-13
Décès	D-15
Economie-finances	C-8 à C-11
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-10 à B-12
	C-12, D-1 à D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-3
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-6

météo

Passages nuageux en matinée. Nébulosité variable et averses en après-midi. Vents modérés. Max. de 29 à 31. Demain, beau et moins chaud.

détails en page D-2



C'est un départ: il y aura beaucoup d'appelés, un seul élu et plusieurs naufrages.

Le Soleil, Roland Marcoux

Triomphe de la voile carrée aux régates de mini-voiliers

par Michel CORBEIL

Si vous voulez assurer le succès d'une compétition de voiliers, mieux vaut avoir le beau temps de son côté et c'est justement ce qui s'est produit, hier après-midi, lors de la tenue de régates d'un genre tout à fait particulier, au parc Cartier-Brébeuf.

Une trentaine d'apprentis-navigateurs du quartier Limoilou, à Québec, se sont présentés sous un soleil ardent au bassin où est ancrée la réplique de la Grande-Hermine, pour participer à la seconde régate annuelle pour les voiliers miniatures.

Les participants, âgés de 10 à 14 ans, se sont amenés avec les navires de leur fabrication, bien déterminés à

prouver que leur bateau était le plus beau ou le plus rapide.

"Tout ce que nous avons fait, explique M. Jean-Guy Laporte, agent d'interprétation au parc Cartier-Brébeuf, cela a été de remettre le matériel nécessaire à la construction et un plan pour un navire à voile triangulaire."

La compétition a amené la considérable foule de 150 personnes. "Plusieurs parents étaient présents, souligne M. Laporte. Lorsque nous avons décerné les prix, nous avons dû créer une catégorie: celle pour les enfants qui ne s'étaient pas fait aider par leurs parents."

Les répliques gagnantes seront exposées, cet été, au centre d'interpré-

tation historique du parc. Des prix ont aussi été accordés aux "propriétaires" des navires primés: des modèles miniatures à construire, des bateaux à colorier, des casse-tête représentant des voiliers...

Les prix pour l'esthétique des navires ont été chaudement disputés. Le vainqueur de la course de rapidité l'a cependant emporté de façon incontestable devant ses concurrents: il s'agit du seul modèle qui a traversé le bassin sans faire naufrage. C'est d'ailleurs le seul qui ne s'est pas conformé aux plans des organisateurs.

Ce voilier était muni d'une voile carrée. Pour ce qui est de la vitesse, cela a été un à zéro pour l'anti-conformiste, hier, au parc.



Le Soleil, Roland Marcoux

Sous la supervision de bébé, l'équipage met la main aux derniers préparatifs avant les régates du parc Cartier-Brébeuf.

Une grande... (Suite de la première page)

no. Pékin avait prévenu qu'elle se réservait le droit de "donner une leçon au Vietnam" si cela s'avérait encore nécessaire.

Les Chinois ont, à plusieurs reprises, accusé les Vietnamiens de chercher à construire un empire en Asie du Sud-Est et exigé que les troupes de Hanoi se retirent du Cambodge.

En janvier, un parlementaire américain, après s'être entretenu avec les

dirigeants chinois, avait estimé qu'il n'était pas exclu que Pékin "emploie la force au besoin pour défendre la Thaïlande".

En dépit du regain de tension à la frontière sino-vietnamienne, il ne semble pas que l'armée chinoise soit placée en état d'alerte.

A Washington, le département d'Etat a fait savoir hier que Bangkok avait sollicité une aide militaire d'urgence et qu'une réponse favorable lui serait sans doute donnée.

Le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, a lancé un appel au Vietnam pour qu'il s'abstienne de "toute nouvelle action agressive" et il a demandé à l'Union soviétique, "sans le soutien de laquelle ces actions ne seraient pas possibles, d'user de son influence pour mettre fin au conflit".

Le secrétaire d'Etat réaffirme que les Etats-Unis "honoreront leurs engagements envers la Thaïlande". Washington et Bangkok sont liés par le pacte de Manille de 1954, aux termes duquel les Etats-Unis se sont engagés à venir en aide à la Thaïlande au cas où elle en ferait la demande. Une telle demande d'intervention militaire américaine n'a pas encore été faite par Bangkok.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a requis l'anonymat, a indiqué que le déploiement de la 75e division vietnamienne le long de la frontière thaïlando-cambodgienne était jugée "extrêmement inquiétant" par Washington.

Gaulin invite... (Suite de la première page)

prendrait position bien que le système politique québécois soit bipartite.

La constitution

Le président de la CEQ a aussi profité de l'occasion pour mettre en relief le rôle des travailleurs de l'enseignement dans la prochaine négociation constitutionnelle. Il croit

essentiel une participation de la centrale à cette joute.

La CEQ base ses revendications sur le droit du Québec à l'autodétermination, le retrait du fédéral du secteur de l'éducation et le maintien des droits linguistiques précisés par la loi 101.

Les Québécois sont un peuple (Laurin)

PARIS (AFP) — Les Québécois "sont un peuple. Il faut le rappeler, le proclamer, presque le crier au cœur de ce Paris, capitale du monde parce que contre l'évidence même, des voix se lèvent pour le nier", a déclaré mardi soir M. Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel du Québec.

Inaugurant les festivités organisées au centre Georges-Pompidou à l'occasion de la Fête nationale du Québec, M. Laurin a souligné que "jamais le peuple québécois n'a voulu renoncer à sa dignité de peuple et à son droit de décider par lui-même ce qu'il veut faire de lui-même, même le 20 mai en refusant à ses gouvernants un mandat de négocier".

Ce soir, a poursuivi le ministre, le peuple québécois est en fête à Paris "pour rappeler ses origines françaises et rétablir, encore une fois, des ponts trop longtemps coupés" et parce que "face à l'avenir, c'est là que l'humanité n'a pas peur des audaces et des expériences nouvelles". En conclusion, il a déclaré que "c'est pour le Québec une occasion de solidarité et d'unité vécue dans la joie d'une liberté retrouvée et d'une autre à assumer".

Après avoir entendu Alain Lamontagne, Francine Reeves, Les Enfants du Paradis, Daniel Lavoie et Raoul Duguay, de nombreux Québécois sont allés au Palais, temple des nuits parisiennes, assister à la soirée exceptionnelle donnée par Diane Dufresne.

Mme Aimola subira des examens psychiatriques

KAMLOOPS (d'après UPC) — Denise Aimola, accusée du meurtre de sa fille d'un an, Marica, a comparu, hier, en cour provinciale où on a ordonné qu'elle soit gardée en captivité pendant 30 jours, le temps de subir des examens psychiatriques, avant de comparaître de nouveau pour enregistrer son plaidoyer.

La jeune femme de 19 ans a été accusée de meurtre au deuxième de-

gré après que le corps de son enfant eut été découvert, mardi. La mère de Mme Aimola, qui était dans l'assistance, hier, devant le tribunal, a pleuré tout le temps qu'a duré la courte procédure.

Le corps du bébé, que ses parents avaient d'abord déclaré victime d'un enlèvement, a été transporté à Edmonton pour une autopsie.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)

6-8-3

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Des horreurs

Dans les musées, on voit les objets les plus hétéroclites, et pour en parler on se croit obligé d'employer des mots bizarres comme "pièces muséales" (barbarisme) au lieu d'objets de musée.

Pierre BELLEAU

vente jours d'été



la contemporaine

vente de robes 29.95

rég. jusqu'à \$50.

robes T-shirt, polo, lacoste, soleil...
manches longues ou courtes, tissus légers,
unies ou imprimées, couleurs assorties 6 à 16



la contemporaine

vente de blouses 29.95

rég. jusqu'à \$48.

blouses en voile de coton garnies de
dentelle, manches longues ou courtes,
cols chemisiers, montants...
couleurs assorties telles que blanc,
écru... 6 à 16

vêtements de nuit

rég. jusqu'à \$16. 9.99

robes de nuit en nylon,
coton... robes T-shirts courtes
ou longues, pyjamas... avec ou
sans dentelle, unies ou imprimées,
tailles et couleurs assorties

foulards Cacharel

rég. \$20. 12.99

exclusifs à Simons,
foulards en pure soie,
unies ou imprimés, forme carrée,
oblongue ou en biais.

sorties de bain

rég. \$40. 19.99

sorties de bain en ratine,
coton... longues ou courtes,
à rayures, imprimées ou unies,
couleurs assorties p.m.g.

robes soleil

rég. jusqu'à \$35. 19.99

en coton, ratine de coton...
robes bustier, à bretelles...
unies, à rayures, imprimées,
tailles et couleurs assorties

la maison



SIMONS

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.